

RAPPORT ANNUEL 2006



SOMMAIRE

Profil du Groupe	2
Message du Président du Directoire	3
Administration, Direction & Contrôle	4
Panorama Général	5
Rapport de Gestion	7
Rapport du Conseil de Surveillance	17
Rapport sur le Contrôle Interne	18

Groupe MGI COUTIER

Bilan	22
Compte de résultat	24
Tableau de trésorerie	25
Variation de la situation nette	26
Annexes aux comptes consolidés	27
Rapport des Commissaires aux comptes	40

MGI COUTIER

Bilan	41
Compte de résultat	43
Annexes aux comptes sociaux	44
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	51
Rapport général des Commissaires aux comptes	52
Rapport spécial des Commissaires aux comptes	53
Textes des résolutions proposées	56

PROFIL DU GROUPE

Le Groupe MGI COUTIER est un équipementier automobile indépendant intervenant dans deux grandes familles de produits : le transfert de fluides et les mécanismes.

Présent industriellement dans douze pays couvrant cinq continents, avec 23 sites de fabrication, il apporte à ses clients automobiles des solutions innovantes, fiables, à des prix compétitifs grâce à la compétence de ses 4.328 collaborateurs.

Le Groupe MGI COUTIER conçoit, fabrique et vend des composants, sous-ensembles ou fonctions complètes.

Afin de mieux anticiper et servir plus efficacement les besoins de ses clients, il est organisé autour de six Divisions dont cinq Divisions Produits :

- ✓ Articulations & Découpage
- ✓ Carburant & Fluides
- ✓ Mécatronic
- ✓ Moteur
- ✓ Systèmes de Fermeture

et une Division Marchés (Distribution, Rechange et Diversification).

Huit Directions Fonctionnelles assurent la cohérence des stratégies, des organisations et des systèmes sur l'ensemble du Groupe ainsi que l'optimisation des ressources entre les entités opérationnelles.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Madame, Monsieur

Comme prévu, l'année 2006 a été un exercice de transition. L'endettement et les capitaux propres sont stables. Le résultat net, pénalisé par les effets de change et un taux d'imposition plus élevé, masque la nette amélioration de l'excédent brut d'exploitation et la forte progression de la capacité d'autofinancement.

Cependant, la vraie bonne nouvelle de 2006, c'est pour moi le chiffre d'affaires du dernier trimestre. Celui-ci est en progression de 6,2% par rapport à la même période de l'année précédente. C'est la première fois depuis longtemps que nous renouons avec une croissance de l'activité.

Les prises de commandes des années 2003, 2004 et surtout 2005 vont se traduire par un accroissement de notre chiffre d'affaires consolidé dès 2007. Nous devrions également bénéficier de la montée en puissance de nos filiales étrangères et des effets de la rationalisation de notre portefeuille produits.

Il convient bien entendu de rester très vigilant. Les équipementiers automobiles souffrent et MGI COUTIER ne fait pas exception à la règle. Mais nous avons su prendre le virage de l'international à temps et ne jamais oublier d'innover même dans les moments les plus difficiles.

Je suis donc très optimiste pour l'avenir.

Soyez une nouvelle fois certains que nous gardons le cap et que notre seule préoccupation reste de faire de MGI COUTIER un acteur majeur de l'équipement automobile, indépendant et rentable.

André COUTIER
Président du Directoire

ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTRÔLE

Conseil de Surveillance

Monsieur Joseph COUTIER Président
Monsieur Paul DEGUERRY Vice-Président
Monsieur Bertrand MILLET
Monsieur Jean-Claude SEVE
COUTIER JUNIOR
représentée par Madame Geneviève COUTIER

Directoire

Monsieur André COUTIER Président
Monsieur Roger COUTIER
Monsieur Henri TABORIN Vice-Président
Monsieur Jean-Louis THOMASSET Vice-Président

Equipe de Direction

Monsieur Bartolomé CAMPINS
Monsieur Jacques CENAC
Monsieur Matthieu COUTIER
Monsieur Alain COYAUD
Monsieur Patrick DAY
Monsieur Frédéric DAGAULT
Monsieur Alain GIROUX
Monsieur Christian JAULMES
Monsieur David LETELLIER
Monsieur Philippe MAO
Monsieur Frédéric MARIER
Monsieur Jean-François VILLANEAU

Commissaires Aux Comptes

Titulaires :

- ✓ ORFIS SA
Monsieur Michel CHAMPETIER
149, Bd Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006
- ✓ MAZARS SA
Monsieur Frédéric MAUREL
Le Premium – 131, Bd Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006

Suppléants :

- ✓ M. Jean-Louis FLECHE
149, Bd Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006
- ✓ M. Max DUMOULIN
Le Premium – 131, Bd Stalingrad
69624 VILLEURBANNE Cedex
Nommé à l'A.G.O. du 23 juin 2006

Responsable de l'information

M. André COUTIER - Tél. : 04 50 56 98 98

PANORAMA GÉNÉRAL

ÊTRE UN ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE PROPOSANT DES PRODUITS PERFORMANTS ET INNOVANTS

Un métier « Equipementier » : Deux domaines d'expertise

En relation directe avec les constructeurs automobiles et poids lourds, le groupe développe et offre un savoir-faire reconnu dans deux domaines d'expertise :

Le Transfert de fluides



Les Mécanismes



La plasturgie, la métallurgie et la mécatronique sont les 3 technologies de base qui lui donnent une grande ouverture d'esprit en conception, tout en maximisant la valeur ajoutée interne.

Les activités « Transfert de fluides » et « Mécanismes » sont déclinées, au travers d'une organisation matricielle, dans **cinq divisions opérationnelles** orientées **produits** et **une division marché** en charge de la Rechange, de la Distribution et de la Diversification.

Transfert de fluides			Mécanismes	
Moteur	Alimentation Carburant	Mécatronic	Articulations & découpage	Systèmes de fermeture
Chiffre d'affaires				
20%	19%	10%	20%	19%
Produits phares				
Admission d'air	Canalisations Carburant sous caisse	Systèmes de lavage (réservoir, pompes, gicleurs...)	Charnières	Serrures
Répartiteurs	Canalisations carburants	Electromécanismes (résistance, capteurs...)	Arrêts de porte	Gâche
Filtration	Moteurs		Pédaliers	Poignées
Couvre-classages	Circuits d'assistance freinage	Systèmes de dépollution		Verrous de sièges
Refroidissement				Trappes
Rechange		Distribution	PL / Divers	
Chiffre d'affaires				
4%		3%	5%	
Marchés				
Logistiques et petites séries		Marques SEIM	Poids lourds / Mobilier de bureau	

Une présence internationale

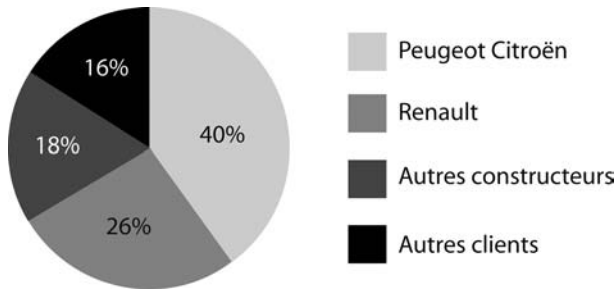
Nos implantations industrielles ou partenariats dans treize pays couvrant l'Europe élargie (15 sites), l'Asie (4 sites) et les Amériques (3 sites) correspondent parfaitement aux besoins de nos principaux clients.



Une relation directe avec les constructeurs

MGI COUTIER, équipementier de premier rang réalise directement 84 % de son chiffre d'affaires avec les constructeurs automobiles et plus de la moitié du chiffre d'affaires est facturé hors France.

Répartition du chiffre d'affaires par clients au 31/12/2006



Une dynamique d'innovation

La recherche de la qualité, de la fiabilité et de la compétitivité permet au groupe d'innover et de déposer de nombreux brevets appliqués dans les produits. Ces brevets sont la source de nombreuses commandes nouvelles et se concrétisent dans la croissance du chiffre d'affaires.



Système d'additivation



Gicleur télescopique

En 2006, nous avons eu le démarrage en production d'un système d'additivation d'éolis dans le carburant pour les véhicules équipés de filtres à particules (dépollution) et d'un nouveau concept de gicleur télescopique pour le lavage des phares (sécurité).

Les 2 axes directeurs de l'innovation sont :

- ✓ remplir la même fonction à moindre coût,
- ✓ répondre aux exigences environnementales et de sécurité à coût maîtrisé,

en travaillant sur la conception du produit, le choix des matériaux et le choix des procédés de réalisation.

La Recherche - Innovation est structurée pour répondre à la création de valeur. Les axes de travail sont hiérarchisés au travers de grilles de notation. L'utilisation de méthodes de résolution de problèmes comme TRIZ est largement développée.

Un projet d'entreprise : CAP MONDE

MGIC 2010 : Qualité – Rentabilité – Croissance

- M** → Management
- G** → Gains
- I** → Innovation
- C** → Compétitivité

Afin d'atteindre ses objectifs, le groupe MGI COUTIER construit sa stratégie autour d'un projet CAP MONDE dont les bases sont :

- ✓ le développement de produits innovants et compétitifs répondant aux attentes clients,
- ✓ l'utilisation des technologies de production les plus adaptées,
- ✓ l'implantation de nos usines dans les zones de production de véhicules,
- ✓ la diversification du portefeuille clients.

RAPPORT DE GESTION

présenté par le Directoire à l'Assemblée Générale Annuelle
Ordinaire et Extraordinaire du 21 juin 2007

Commentaires & Faits marquants sur les comptes consolidés

Une stabilisation de l'activité

Pour l'exercice 2006, le groupe MGI COUTIER a réalisé un chiffre d'affaires de 427,6 millions d'euros en progression de 0,1% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires pièces, le plus proche de notre activité réelle, s'élève sur l'exercice à 381,0 millions d'euros, en diminution de -2,5%. Depuis plusieurs années, le Groupe cherche à privilégier les fonctions pour lesquelles nous pouvons apporter une réelle valeur ajoutée à nos clients et, en sens inverse, à nous désengager de celles sur lesquelles nos avantages concurrentiels sont insuffisants. Par ailleurs, nous avons pris peu de nouvelles commandes dans les années 2000 à 2002, nos ressources étant à cette époque focalisées sur le désendettement du Groupe et le redressement de la rentabilité qui était devenue négative pour la première fois de notre histoire. Les affaires que nous n'avons pas obtenues à cette époque se sont traduites en 2004, 2005 & 2006 dans notre chiffre d'affaires pièces. Cependant, les ventes du dernier trimestre 2006 s'inscrivent en augmentation de 6,2% par rapport à la même période de l'exercice précédent (+2,2% pour la partie Pièces). Ce redressement de l'activité, qui était anticipé, est encourageant pour l'avenir.

Une internationalisation toujours plus marquée

Le Groupe MGI COUTIER est désormais présent industriellement dans douze pays (y compris la France) au travers de treize entités industrielles (dont douze situées à l'étranger).

Il a réalisé 52,3% des ventes hors de France contre 46,7% en 2005. Il s'agit d'un record historique, nous n'étions jamais parvenus par le passé à dépasser le seuil des 50%. Les filiales étrangères poursuivent leur montée en puissance avec une activité en hausse de +4,5% (+7,3% hors filiale italienne fermée en cours d'exercice). Cette dynami-

que de croissance se traduit également par une part de plus en plus significative des entités étrangères dans le chiffre d'affaires du Groupe. Au 31 décembre 2006, elles représentent 31,4% du chiffre d'affaires total contre 29,3% fin 2005.

L'analyse du chiffre d'affaires pièces fait apparaître de fortes progressions dans certaines zones :

- ✓ En Asie (Chine et Inde), les ventes progressent de 89%.
- ✓ En Europe Orientale (Tunisie, Turquie et Roumanie), l'activité s'inscrit en progression de 18%.
- ✓ La zone Amériques (Mercosur et Mexique) confirme son redémarrage avec une hausse de 33%.
- ✓ Ces bonnes performances viennent compenser les tendances observées en Europe de l'Ouest (-4%) et en France (-5,5%).

Par ailleurs, en novembre 2006, MGI COUTIER a finalisé une prise de participation de 30% dans le capital de la société EPPL ; l'objectif du Groupe étant de détenir 50% du capital d'ici fin 2007. Basée en Inde, la société EPPL est spécialisée dans les pièces injectées. Cette structure vient parfaitement compléter le dispositif industriel de MGI COUTIER dans ce pays à fort potentiel et représentera un chiffre d'affaires additionnel en année pleine de 1,7 million d'euros (sur la base d'une consolidation proportionnelle à 50%).

A fin décembre 2006, 49% des effectifs inscrits étaient situés hors de France contre 41% en 2005. Par ailleurs, plus de 55% de la main-d'œuvre directe était employée dans des usines à l'étranger.

Les constructeurs étrangers (BMW, Ford, GM-Opel, Toyota, VW...) continuent à occuper une place stratégique dans notre volonté de diversification et représentent aujourd'hui 15,9% du chiffre d'affaires global contre 12,9% en 2005. En incluant les autres constructeurs, notamment de Poids lourds, les ventes directes réalisées avec les constructeurs autres que Renault et PSA, représentent désormais plus de 18% du chiffre d'affaires global.

Les temps forts de l'exercice 2006

Sur l'exercice écoulé, les autres opérations significatives au niveau du périmètre ou de l'organisation sont les suivantes :

- 1 Mise en liquidation de notre filiale italienne qui a cessé toute facturation depuis mars 2006 ;
- 2 Fermeture du bureau de Détroit (USA) qui est effective depuis le premier trimestre 2006 ;
- 3 Poursuite de la réaffectation des moyens industriels entre les différentes filiales du Groupe. En 2006, une vingtaine de moyens de production ont fait l'objet d'un transfert interfiliale permettant ainsi de réduire nos surcapacités de production dans certaines zones géographiques et de ne pas avoir à acquérir ces moyens à l'extérieur ;
- 4 Déploiement de notre système d'information intégré Groupe en Turquie. Désormais, plus de 92% de notre activité sont directement traités par cet ERP ;
- 5 Arrêt de la promotion et du développement de nouvelles pièces d'habitable intérieur et extérieur. Cette décision a entraîné la disparition de la Division Aération & Accessoires ;
- 6 Transfert du management de la Division Systèmes de fermeture sur notre filiale espagnole ;
- 7 Début de l'activité de MGIC Engineering (filiale indienne détenue à 90%) dédiée à la réalisation d'Etudes & Développement pour les besoins des entités du Groupe MGI COUTIER ;
- 8 Construction d'une nouvelle usine en Inde opérationnelle depuis Novembre 2006 pour notre société MEIPL (filiale détenue à 50%) ;
- 9 Démarrage de l'activité de MGI COUTIER Ilia (filiale détenue à 50%) en Iran ;
- 10 Démarrage de l'activité de MGI COUTIER Rom (filiale détenue à 100%) en Roumanie ;
- 11 Démarrage au Brésil d'une activité d'extrusion de canalisations pour les besoins locaux ;
- 12 Démarrage en Argentine d'une activité de soufflage pour les besoins locaux ;
- 13 Remplacement du Directeur de la filiale argentine (effectif en Janvier 2007).

La préservation des équilibres financiers

Les chiffres-clés consolidés de l'exercice 2006 sont les suivants :

(en millions d'euros)	31.12.06 (12 mois)	31.12.05 (12 mois)
Chiffre d'affaires H.T.	427,6	427,1
Excédent brut d'exploitation	30,2	24,0
Résultat opérationnel courant	13,8	13,9
Résultat opérationnel	13,2	11,8
Résultat net part du Groupe	4,8	6,9
Capacité d'autofinancement	22,2	17,6

La valeur ajoutée s'élève à 153,7 millions d'euros en augmentation de 4,0% par rapport à l'exercice précédent. Ces chiffres reflètent directement la maîtrise de nos prix de vente et de nos prix d'achat, la normalisation de la profitabilité de certaines filiales (notamment le Brésil, la Chine et le Mexique) ainsi que la politique de réintégration et de localisation initiée depuis plusieurs années.

Les impôts et taxes s'élèvent à 6,3 millions d'euros en augmentation de 4,9% sur l'exercice.

Les charges de personnel, y compris intérimaires & participation des salariés pour les entités françaises, s'élèvent à 117,2 millions d'euros, en diminution de -0,6%. Des gains significatifs de productivité ont été réalisés même s'ils demeurent insuffisants par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 30,2 millions d'euros sur l'exercice 2006, en augmentation de 25,9% par rapport à l'année précédente et représente 7,1% du chiffre d'affaires consolidé (5,5% en 2005). Les dotations aux amortissements s'élèvent à 12,9 millions d'euros en augmentation de 7,2% principalement du fait de l'impact année pleine des investissements réalisés en 2005.

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 3,5 millions d'euros contre des reprises nettes de 1,9 million d'euros en 2005. Cette évolution provient principalement de l'augmentation du nombre et de la gravité des appels en responsabilité produits dont les sociétés du Groupe ont fait l'objet sur l'exercice écoulé.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 13,8 millions d'euros en diminution de 0,6% par rapport à l'exercice précédent. Avec 3,2% du chiffre d'affaires, nous sommes dans la bonne moyenne de la profession. Les filiales étrangères contribuent à hauteur de 2,9 millions d'euros au résultat opérationnel courant, après prise en compte des études & développement et malgré les contributions négatives (à hauteur de 2,9 millions d'euros également) de certaines entités.

Les autres revenus et charges diverses s'élèvent à -0,6 million d'euros contre -2,0 millions d'euros sur l'exercice précédent. Sur l'exercice écoulé, ils intègrent notamment 1,3 million d'euros de coûts de restructuration sur le périmètre France.

Le résultat financier s'élève à -5,1 millions d'euros contre -3,0 millions d'euros en 2005. Les pertes nettes de change représentent 1,4 million d'euros contre 0,2 million d'euros en 2005. Par ailleurs, le coût net de l'endettement augmente de 26% sur la période compte tenu des évolutions des indices de référence des emprunts à taux variables.

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 3,3 millions d'euros en 2006 contre 2,0 millions d'euros en 2005 soit

un taux global d'imposition de 40% contre 23% sur l'année précédente. Nous avons notamment bénéficié en 2005 de l'utilisation de déficits fiscaux antérieurs sur la Grande Bretagne.

Le résultat net part du groupe s'élève à +4,8 millions d'euros à comparer à +6,9 millions d'euros en 2005.

Les investissements s'élèvent à 14,8 millions d'euros à comparer à 19,8 millions d'euros en 2005 qui avait été une année atypique.

Comme prévu, l'endettement net se stabilise. Il s'élève à 58,1 millions d'euros à fin 2006 contre 58,4 millions d'euros à fin 2005.

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 84,5 millions d'euros à comparer à 84,9 millions d'euros en 2005.

Poursuite des efforts en Recherche et Développement

En 2006, nous avons continué à consacrer des ressources importantes en matière de Recherche & Développement. Les frais de Recherche et Développement se sont élevés à 21,6 millions d'euros, soit 5,1% du chiffre d'affaires consolidé, à comparer à 22,7 millions d'euros en 2005.

Nous avons bénéficié d'un crédit d'impôt recherche à hauteur de 1,4 million d'euros (0,3 million en 2005).

Quinze nouveaux brevets ont été déposés sur l'exercice, ce qui est supérieur à la moyenne historique. Toutes les Divisions ont contribué à ces innovations.

Ces frais de Recherche et Développement ont été comptabilisés en charges de la période, ceux-ci ne remplissant pas l'ensemble des critères prévus par les normes comptables pour être immobilisés.

Perspectives plus favorables

L'année 2007 s'annonce comme un exercice plus favorable que les deux précédents. En effet, nous devrions sur le prochain exercice bénéficier :

- ✓ D'une activité en croissance grâce à l'impact des prises de commandes des exercices 2003 et surtout 2004 et 2005,
- ✓ De la montée en puissance de l'activité des filiales étrangères,
- ✓ De l'absence de démarrages de nouveaux sites sur 2007,
- ✓ De la poursuite des programmes de réduction des coûts.

Nous souhaitons privilégier l'accroissement des capacités de production de nos implantations actuelles afin de pouvoir accompagner les prises de commandes. Plusieurs extensions de capacités sont d'ores et déjà planifiées au

Brésil (il s'agira d'un nouveau bâtiment), en Roumanie, en Chine et en Iran (il s'agira des extensions des bâtiments actuels).

MGI COUTIER SA (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance)

Commentaires sur les Comptes sociaux & faits marquants

Le chiffre d'affaires s'élève à 315,3 millions d'euros, en diminution de -3,1% par rapport à l'année précédente. Cette évolution du chiffre d'affaires de MGI COUTIER en France continue de s'inscrire dans une tendance de fond, à l'image du reste de la profession. Cependant, et pour la première fois depuis plusieurs années, nous faisons mieux que la plupart de nos confrères. Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales étrangères de MGI COUTIER s'est stabilisé à 30,4 millions d'euros soit 9,6% de notre activité.

La valeur ajoutée s'élève à 109,6 millions d'euros en diminution de -0,9% par rapport à l'année précédente. La société a notamment bénéficié d'une réorientation de ses achats de composants et produits semi-finis vers ses filiales. Ces achats intragroupe ont représenté sur l'exercice 43,7 millions d'euros contre 31,4 millions en 2005.

Les impôts et taxes s'élèvent à 7,1 millions d'euros, en diminution de 3,9% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à 82,9 millions d'euros et représentent 26,3% du chiffre d'affaires contre 27,0% en 2005. De nombreux départs n'ont pas été remplacés, ce qui a permis de réduire de manière significative les effectifs sur l'exercice.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 19,6 millions d'euros, en augmentation de 26,3% par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements, à 8,1 millions d'euros, sont en augmentation de 1,3% compte tenu de l'effet année pleine des investissements réalisés en 2005.

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 2,3 millions d'euros contre des reprises nettes de 1,6 million en 2005. L'exercice 2006 a été pénalisé par d'importantes dotations relatives notamment à des risques Produits (la société provisionnant au cas par cas la part non couverte par les assurances).

Compte tenu des éléments précédents, le résultat d'exploitation s'élève à 9,1 millions d'euros contre 7,9 millions d'euros en 2005. Celui-ci représente 2,9% du chiffre d'affaires contre 2,4% en 2005.

Le résultat financier s'élève à -3,4 millions d'euros contre -0,7 million d'euros en 2005. La dégradation constatée pro-

vient en grande partie de l'impact des filiales étrangères. Celles-ci ont eu globalement une incidence négative de -1,8 million d'euros sur l'exercice 2006 contre +0,8 million d'euros sur l'exercice précédent, la principale évolution portant sur les produits des participations (0,8 million d'euros en 2006 contre 6,7 millions d'euros en 2005).

Le résultat exceptionnel à +0,6 million d'euros (+1,3 million d'euros en 2005) provient principalement des reprises nettes sur amortissements dérogatoires.

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève à 1,0 million d'euros contre 0,6 million d'euros sur l'exercice précédent. Ce montant inclut un crédit d'impôt recherche à hauteur de 0,7 million d'euros (0,3 million d'euros en 2005).

Le résultat net de la société s'élève à 5,2 millions d'euros contre 7,8 millions d'euros en 2005.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles ressortent à 7,2 millions d'euros, en diminution de 13,1% par rapport à l'exercice précédent (8,3 millions d'euros).

L'endettement net de MGI COUTIER (dettes financières + dettes auprès des associés – Disponibilités & VMP) s'élève à 23,9 millions d'euros contre 20,1 millions d'euros en 2005.

Les capitaux propres avant répartition du résultat s'élèvent à 75,4 millions d'euros, en augmentation de 3,0% par rapport à l'exercice précédent.

Informations à caractère social et environnemental

Conformément aux dispositions prévues par la loi, MGI COUTIER a retenu de communiquer au sein du présent rapport pour son activité 2006 les informations suivantes :

A Informations sociales

Effectif moyen	2006	2005
CADRES	330	354
ETAM	873	943
OUVRIERS	1 189	1 321
TOTAL	2 392	2 618

Effectifs au 31 décembre 2006

	31.12.06	Part des femmes par catégorie
CADRES	312	16,67%
ETAM	841	34,48%
OUVRIERS	1 117	63,83%
TOTAL	2 270	46,48%

Mouvements de personnel – Recrutements

Embauches	2006	2005
CDI	50	82
CDD	287	175
TOTAL	337	257

Mouvements de personnel – Départs

Départs	2006	2005
Naturels	368	343
Accompagnés	130	111
Retraite	19	18
TOTAL	517	472

Autres informations à caractère social

	2006	2005
Total des charges de personnel (en milliers d'euros)	82 909	87 835
Sommes consacrées à la formation (en pourcentage de la masse salariale)	1,73%	2,05%

B Informations environnementales

Les informations relatives à l'exercice 2006 incluent les sites étrangers suivants : Birmingham (Angleterre), Bursa (Turquie), Cordoba (Argentine), Saltillo (Mexique), Vigo (Espagne) & Mateur (Tunisie)

Consommation des ressources

Consommations	2006	2005
Eau (m3)	125 962	140 991
Matières premières Plastiques (Tonnes)	17 237	16 719
Matières premières Métalliques (Tonnes)	26 031	25 580
Electricité (Mwh)	55 900	55 879
Gaz (m3)	723 966	754 082
Fuel (m3)	336	392

Déchets

Consommations	2006	2005
Déchets industriels banals produits (tonnes)	3 259	3 568
Déchets industriels spéciaux produits (tonnes)	549	534
Coûts totaux induits par la gestion des déchets (milliers d'euros)	348	355
Gains obtenus grâce à la revalorisation des déchets (hors déchets métalliques) (milliers d'euros)	83	97

Autres informations sur l'environnement

	2006	2005
Investissements réalisés pour la protection de l'environnement (en milliers d'euros)	293	467
Provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (en milliers d'euros)	-	-
Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement (en milliers d'euros)	-	-
Sites français certifiés ISO 14001	Tous	Tous

Actionnariat & Bourse

Nous portons à votre connaissance les participations significatives tant en capital qu'en droits de vote, arrêtées au 31 décembre 2006.

Actionnaires	Actions	% du capital	% des droits de vote
Sté COUTIER JUNIOR	1 476 117	55,20	55,20
Sté COUTIER SENIOR	283 348	10,60	10,60
MM André, Joseph, Roger COUTIER	10	0,00	0,00
Autres dirigeants personnes physiques	3 065	0,11	0,11
BNP/PARIBAS	218 760	8,18	8,18
BESTINVER	268 090	10,03	10,03
Public & Salariés	424 714	15,88	15,88
TOTAL	2 674 104	100,00	100,00

A notre connaissance, les salariés détiennent moins de 1% du capital de la société.

Nous vous rappelons que le Directoire a attribué le 23 août 2004 des options de souscription d'actions donnant droit à la souscription au prix unitaire de 22,87 euros de 36.000 actions nouvelles MGI COUTIER représentant 1,35% du capital actuel. Le prix d'exercice des options a été fixé à la moyenne des cours cotés des vingt (20) dernières séances de Bourse précédant la date d'attribution des options, dans le respect des dispositions légales et conformément aux modalités fixées par l'assemblée générale correspondante. Aucun dirigeant de la société n'a bénéficié de ces options de souscription. Aucune option n'a été à ce jour exercée. Il n'y a pas d'autres opérations en cours ou prévues.

MGI COUTIER est coté sur le Compartiment C d'Euronext Paris au Fixing sous le code valeur FR 00000 53027. Le cours le plus haut atteint au cours de l'exercice écoulé a été de 32,98 euros (le 12 Janvier 2006), le cours le plus bas de 22,60 euros (le 7 Novembre 2006). Le cours au 31 décembre 2006 était de 24,55 euros ce qui valorisait le groupe MGI COUTIER à 65,65 millions d'euros. Les volumes totaux échangés sur l'année se sont élevés à 179.016 titres, en diminution de 51,5% par rapport à l'exercice précédent pour un nombre total de transactions de 1.761. Les volumes quotidiens moyens échangés ont été de l'ordre de 688 titres (maximum de 10.236 le 8 février, minimum de 0).

RAPPORT DE GESTION

Mandats exercés dans d'autres sociétés

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous portons à votre connaissance les fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du Groupe par les dirigeants et associés de MGI COUTIER.

Dirigeant concerné	Fonctions exercées et intérêts détenus dans d'autres sociétés y compris étrangères et du Groupe			
	Dénomination ou Raison sociale	Forme Juridique, Ville & pays du siège social	Fonctions exercées	
COUTIER André, né le 15/02/1949 Président du Directoire	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Administrateur	
	Pôle Européen de Plasturgie	SAS (01 Oyonnax - France)	Représentant permanent de MGI COUTIER	
	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. (Vigo - Espagne)	Président du Conseil d'Administration	
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Président du Conseil d'Administration	
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur	
	MGI COUTIER MAKINA	Anonim S (Bursa - Turquie)	Administrateur Vice-président du CA	
	MGI COUTIER USA INC	SA (Wilmington - USA)	Président du Conseil d'Administration	
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Président du Conseil d'Administration	
	NINGBO MGI COUTIER Auto	LTD (Cixi - Chine)	Administrateur	
	M.E.I.PL.	Private Limited (Pune - Inde)	Administrateur	
	MGI COUTIER ROM.	SRL (Timisoara - Roumanie)	Président du Conseil d'administration	
	COUTIER Roger, né le 18/10/1952 Membre du Directoire	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Administrateur
		COUTIER SENIOR	Société Civile (01 Champfromier - France)	Gérant
MGI COUTIER ITALIA		S.R.L. (Asti - Italie)	Administrateur	
MGI COUTIER ARGENTINA		S.A. (Cordoba - Argentine)	Administrateur Suppléant	
MGI COUTIER UK		LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur	
MGIC COUTIER USA INC		SA (Wilmington - Etats-Unis)	Administrateur	
TABORIN Henri, né le 11/05/1947 Membre du Directoire	UPTURN VENTURE	SA (77 Marne-La-Vallée - France)	Président du Conseil d'Administration	
	LIGAREX	SA (78 St-Quentin - France)	Administrateur	
	MGI COUTIER ITALIA	S.R.L. (Asti - Italie)	Administrateur délégué	
	MGI COUTIER UK	LTD (Minworth - Grande-Bretagne)	Administrateur	
	MGI COUTIERTUNISIE	SARL (Mateur - Tunisie)	Gérant	
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Administrateur	
	M.E.I.PL.	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur	
	MGI COUTIER ARGENTINA	SA (Cordoba - Argentine)	Administrateur suppléant	

	MGI COUTIER ROM	SRL (Timisoara - Roumanie)	Administrateur
	MGI COUTIER ENGINEERING	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur
	MGI COUTIER ILIA	CO PJS ((Ghaemshahr - Iran)	Administrateur, représentant permanent de MGI COUTIER SA
	EPPL	Private Ltd (Pune - Inde)	Nomination en cours d'administrateur
THOMASSET Jean-Louis, né le 04/01/1965 Membre du Directoire	MGI COUTIER ESPAÑA	S.L. (Vigo - Espagne)	Administrateur Vice-Président
	MGI COUTIER MAKINA	Anonim S (Bursa - Turquie)	Administrateur
	MGI COUTIER USA INC	SA (Wilmington - USA)	Administrateur
	MGI COUTIER MEJICO	SA de CV (Saltillo - Mexique)	Administrateur
	NINGBO MGI COUTIER Auto	LTD (Cixi - Chine)	Administrateur
	MGI COUTIER ARGENTINA	SA (Cordoba - Argentine)	Administrateur suppléant
	MGI COUTIER ENGINEERING	Private Ltd (Pune - Inde)	Administrateur
COUTIER Joseph, né le 24/05/1950 Président du Conseil de Surveillance	COUTIER JUNIOR	SA (01 Champfromier - France)	Président du CA et Directeur Général
DEGUERRY Paul, né le 6/11/1935 Vice-Président du Conseil de Surveillance	EMIN LEYDIER	SA (01 Oyonnax - France)	Membre du Conseil de Surveillance
	ROZIER M	SA (69 Lyon - France)	Membre du Conseil de Surveillance
MILLET Bertrand, né le 9/01/1948 Membre du Conseil de Surveillance	Bertrand MILLET & Fils SARL	SARL (39 Cesancey - France)	Gérant
SEVE Jean-Claude, né le 15/02/1944 Membre du Conseil de Surveillance	S2M Financière	SA	Président et Directeur Général
	MONNET SEVE	SA	Président et Directeur Général
	RICHOMME	SA	Président et Directeur Général
	BOIS & SCIAGE DE SOUGY	SA	Président du Conseil d'Administration
	SOJAG	SA	Administrateur
	LMJ	SA	Administrateur
	EMJ	SA	Administrateur
	SNTBM Transports	SARL	Gérant
	EMIN LEYDIER	SA (01 Oyonnax - France)	Membre du Conseil de Surveillance

RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous portons à votre connaissance les rémunérations brutes versées individuelles des mandataires sociaux y compris avantages en nature et jetons de présence :

Par nature	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Membres du Directoire				
Rémunération fixe	947.062	947.062	906.616	906.616
Rémunération variable	112.128	111.840	111.480	154.920
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	11.264	11.264	10.489	10.489
Membres du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	232.135	232.135	237.585	237.585
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-

Nous vous précisons par ailleurs qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'avantages particuliers en matière de retraite (régimes complémentaires en sus des régimes obligatoires).

Par personne	Exercice 2006		Exercice 2005	
André Coutier	364.483		325.453	
Joseph Coutier	192.735		198.185	
Roger Coutier	243.019		259.583	
Henri Taborin	238.762		250.474	
Jean-Louis Thomasset	223.902		236.515	
Autres personnes	39.400		39.400	

Opérations réalisées sur les titres de la société

Conformément à la loi, nous portons à votre connaissance le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées :

Identifiant du déclarant (ordre alphabétique)	Nature des opérations réalisées		Montant des opérations (euros)
	Acquisitions	Cessions	
THOMASSET Jean-Louis Membre du Directoire	-	195	4 918
TOTAL	-	195	4 918

Événements survenus entre la date de la clôture et la date d'arrêté des comptes

Aucun événement significatif n'est survenu sur cette période.

Délégations de pouvoirs

Conformément aux dispositions prévues par la loi, nous vous informons qu'une seule délégation de pouvoir accordée par une assemblée générale des actionnaires au Directoire demeure en cours de validité. Il s'agit de l'autorisation donnée au Directoire à consentir au profit de certains Directeurs salariés membres du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre par paiement en numéraire à titre d'augmentation de capital pour 36 000 actions de 8 Euros de valeur nominale. Cette délégation a été accordée par l'Assemblée Générale mixte Ordinaire et Extraordinaire du 18 Juin 2004 (11ième résolution de la compétence de l'AGE). Cette délégation a été partiellement utilisée sur l'exercice 2004, le Directoire ayant arrêté la liste des bénéficiaires et leur ayant notifié les options accordées.

Propositions

Nous vous demandons d'approuver les opérations traduites par les comptes de résultat et les bilans qui vous sont soumis, puis de statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice qui s'élève, comme nous vous l'avons indiqué dans ce rapport, à 5 199 310 euros. Le Directoire vous propose de distribuer un dividende de 1,30 euros net au titre de l'exercice écoulé et d'affecter le solde en report à nouveau.

Conformément à la loi, nous vous précisons que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par action en EUROS	Avoir fiscal en EUROS
31 décembre 2003	2,00	Au taux en vigueur suivant les bénéficiaires
31 décembre 2004	2,00	Selon législation applicable
31 décembre 2005	2,00	Selon législation applicable

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du code général des impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39.4 dudit code, qui s'élèvent à un montant de 22 779 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 7 592 euros.

Depuis la loi NRE du 19 février 2001, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice écoulé, doit tous les trois ans conformément à l'alinéa 2 de l'article L.225-129-VII du Code de Commerce, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L.443-5 du Code du travail au profit des salariés de la société, lorsqu'au vu du rapport de gestion qui lui est soumis, les actions détenues par les salariés représentent moins de 3% du capital social. Toutefois, considérant que le projet ainsi arrêté répond à une obligation légale, le Directoire a décidé de ne pas agréer le projet de résolution qui vous est soumis.

Les projets de résolutions qui vous sont présentés reprennent les éléments de notre rapport. Nous vous demandons de bien vouloir les approuver, et vous remercions de votre confiance et de votre fidélité à la société.

Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capitaux propres avt affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
Détenions MGI COUTIER et ses filiales				
SCI PAYS DE BRAY SUD	53	100,00	762	762
MGI COUTIER ITALIA	(219)	100,00	14 077	-
MGI COUTIERTUNISIE	5 954	99,99	4 424	4 424
NINGBO MGI COUTIER	3 791	100,00	4 658	3 413
MGI COUTIER ARGENTINA	(467)	100,00	7 908	-
MGI COUTIER BURSA	4 361	100,00	3 272	3 272
MGI COUTIER BRASIL	(764)	99,99	1 832	-
MGI COUTIER UK Ltd	8 661	100,00	8 779	8 779
MGI COUTIER ESPAÑA	14 992	100,00	4 772	4 772
MGI COUTIER MEJICO	(4 085)	99,99	6	-
MEIPL	3 054	50,00	750	750
MGI COUTIER ROM	(1 873)	100,00	20	20
MGI COUTIER ILIA	874	50,00	568	568
EPPL	819	30,00	442	442
Autres			141	141
TOTAL	31 151		52 411	27 343

(en milliers d'euros)	Avances accordées (1)	Chiffre d'affaires au 31 12 06	Résultat net au 31 12 06	Dividendes versés par la société en 2006	Cautions et Avals
Détenions MGI COUTIER et ses filiales					
SCI PAYS DE BRAY SUD	(51)	95	51	56	
MGI COUTIER ITALIA	-	332	220		
MGI COUTIERTUNISIE	777	30 887	1 172	400	680
NINGBO MGI COUTIER	1 518	6 256	31	349	
MGI COUTIER ARGENTINA	2 011	3 497	(878)		1 972
MGI COUTIER BURSA	1 438	28 844	54	253	4 000
MGI COUTIER BRASIL	5 535	12 069	202		95
MGI COUTIER UK Ltd	(538)	24 038	897	1 402	
MGI COUTIER ESPAÑA	(8 513)	72 455	919		8 805
MGI COUTIER MEJICO	5 410	2 681	(182)		135
MEIPL	-	7 874	836		
MGI COUTIER ROM	2 742	2 123	(1 577)		
MGI COUTIER ILIA	-	152	(164)		
EPPL	-	2 745	55		
Autres	(1 601)				
TOTAL	8 728	194 048	1 636	2 460	15 687

(1) montants nets dont

créances	19 529	milliers d'euros
dettes	(10 801)	milliers d'euros
Total	8 728	milliers d'euros

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

*à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire
et Extraordinaire du 21 juin 2007*

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord le Conseil vous informe des bonnes relations entretenues, tout au long de l'exercice, avec le Directoire qui lui a transmis régulièrement les rapports d'activité et toutes les informations nécessaires, permettant au Conseil d'accomplir avec toutes les diligences requises sa mission de contrôle permanent.

Dans ce prolongement, le Directoire nous a présenté les comptes sociaux de l'exercice 2006, les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion établi sur les comptes et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 font apparaître les principaux postes suivants :

	Comptes consolidés en milliers d'euros	Comptes sociaux en milliers d'euros
- Total du bilan :	282.837	211.353
- Chiffre d'affaires :	427.591	315.250
- Résultat de l'exercice :	4.833	5.199

Au cours de cet exercice, l'activité a été notamment marquée par :

- ✓ une stabilisation du chiffre d'affaires,
- ✓ une internationalisation toujours plus marquée,
- ✓ la poursuite des actions en matière d'organisation, de systèmes et d'efficacité des moyens de production,
- ✓ la préservation des équilibres financiers,
- ✓ la poursuite des efforts de Recherche & Développement.

Le Conseil de Surveillance a été avisé par le Directoire que, pour 2007, plusieurs facteurs devraient désormais contribuer positivement à la rentabilité du Groupe mais qu'il est prématuré de s'engager sur des chiffres ou des tendances à ce stade d'avancement de l'exercice.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

En définitive, nous vous demandons d'approuver toutes les résolutions qui vont vous être présentées.

Fait le 4 mai 2007

Monsieur Joseph COUTIER
Président du Conseil de Surveillance

RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Exercice clos le 31 décembre 2006

Chers Actionnaires,

La loi du 1er août 2003 relative à la sécurité financière a, pour les sociétés anonymes, renforcé les obligations d'informations à destination tant des actionnaires que des tiers.

La communication sur les modalités de fonctionnement de la société anonyme est donc par ce texte érigée en principe et ce afin de renforcer la confiance des investisseurs. Dans ce contexte, le législateur a souhaité que vous puissiez connaître les processus et méthodes de travail des organes dirigeants.

Le présent rapport a ainsi pour objectif de rendre compte :

- ✓ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance ;
- ✓ des éventuelles limitations que votre Conseil de Surveillance a apportées aux pouvoirs du Président du Directoire ;
- ✓ des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Et ce, en application des dispositions de l'article L.225-68, dernier alinéa, du Code de Commerce.

J'ai donc l'avantage, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de vous soumettre le présent rapport.

1 - En ce qui concerne les conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance

Il est rappelé que votre Conseil de Surveillance est composé des cinq membres suivants :

- ✓ Monsieur Joseph COUTIER, Président du Conseil de Surveillance, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004
- ✓ Monsieur Paul DEGUERRY, Vice-Président du Conseil de Surveillance, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004

✓ Monsieur Bertrand MILLET, nommé en qualité de nouveau membre par l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004

✓ Monsieur Jean-Claude SEVE, nommé en qualité de nouveau membre par l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004

✓ COUTIER JUNIOR SA personne morale qui a nommé en représentant permanent : Madame Geneviève COUTIER, dont le mandat a été renouvelé pour trois ans par l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004.

Au cours de l'exercice 2006, votre Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois : les 31 Janvier 2006, 27 Avril 2006, 5 Septembre 2006 et 5 Décembre 2006. L'article 16 alinéa 5 des statuts prévoit que le « Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige » et au moins deux fois par an. Il est en outre rappelé que, « conformément à la loi et à l'article 16 alinéa 4 des statuts de la société, le Président du Conseil de Surveillance organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale ».

A cette fin, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je suis à l'initiative des convocations de votre Conseil de Surveillance et de la détermination des points à l'ordre du jour en fonction soit des impératifs légaux ou réglementaires, soit des obligations qui m'incombent en vertu des procédures et limitations de pouvoir en vigueur. En ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je suis tenu d'adresser à chaque membre de votre Conseil de Surveillance une convocation dans laquelle sont indiqués les jour, heures et lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour détaillé.

Tous les documents permettant l'examen complet des différents points à l'ordre du jour sont adressés en même temps que la convocation (rapports, projet de procès-verbal de la réunion, ...).

Au jour de la réunion du Conseil de Surveillance, en qualité de Président du Conseil de Surveillance, je me charge de faire signer la feuille de présence par chaque membre présent.

Les délibérations de votre Conseil de Surveillance sont adoptées selon les conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts de la société.

Conformément à la loi et à l'article 16 alinéa 5 des statuts de la société, les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux établis et signés sur un registre spécial et sur des feuilles mobiles. En ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, je m'assure dès lors de faire retranscrire sur le registre spécial toutes les délibérations de votre Conseil de Surveillance et de faire signer chaque membre.

Le Conseil de surveillance a constitué en son sein des comités destinés à améliorer le fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Le Conseil a ainsi constitué les comités permanents suivants : le Comité Stratégique et le Comité des Rémunérations.

Le Comité Stratégique est composé de quatre membres : Messieurs Joseph Coutier, Paul Deguerry, Bertrand Millet et Jean-Claude Seve. Au cours de l'exercice 2006, il s'est réuni à quatre reprises. Le Comité Stratégique a pour mission :

- ✓ d'exprimer au Conseil son avis sur les axes stratégiques de la société et du groupe, et sur toute autre question stratégique importante dont le Conseil ou son Président le saisit ;
- ✓ d'étudier et de formuler son avis au Conseil sur les questions qui lui sont soumises relatives aux opérations significatives d'acquisition et de cession.

Le Comité des Rémunérations est composé de trois membres : Messieurs Paul Deguerry, Bertrand Millet et Jean-Claude Seve. Au cours de l'exercice 2006, il s'est réuni une fois. Le Comité des Rémunérations a pour mission :

- ✓ d'étudier et de faire des propositions quant à la rémunération des mandataires sociaux ;
- ✓ de proposer au Conseil des règles de répartition des jetons de présence ;
- ✓ d'examiner toute question que lui soumettrait le Président du Conseil de Surveillance.

2 – En ce qui concerne les éventuelles limitations de pouvoirs apportées à la Direction Générale

Conformément à la loi 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques, la direction de notre société est assumée par Monsieur André COUTIER qui porte le titre de Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance du 18 Juin 2004 qui a procédé à sa nomination et qui a confirmé ses pouvoirs n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président du Directoire qui selon la loi dispose, à l'égard des tiers, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil de Surveillance.

3 – En ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Conformément à l'article 117 de la loi 2003-706 du 1er août 2003, complétant l'article L.225-68 du code de commerce, cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation.

3.1. Rappel des objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.
 - ✓ vérifier que les informations d'ordre comptable, financières et de gestion qui sont communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entreprise.
- L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent sur les principes suivants :

- ✓ Une organisation décentralisée en Divisions et Filiales afin de favoriser réactivité et proximité clients
- ✓ Une procédure budgétaire et de reporting mensuel qui constitue un outil essentiel pour MGI COUTIER dans le pilotage de ses opérations
- ✓ Une sensibilisation large et fréquente de l'ensemble du personnel aux risques
- ✓ La mise en place de Directions Fonctionnelles fortes chargées de faire appliquer sur leur périmètre les politiques de l'entreprise et d'en contrôler l'application effective
- ✓ La spécialisation des sites par famille de produits permettant de renforcer et d'accélérer les courbes d'expérience
- ✓ La délégation formelle par le Président du Directoire du contrôle et de la maîtrise de certains risques aux Directeurs les plus concernés (Directeurs Fonctionnels et Directeurs Opérationnels)
- ✓ La séparation des fonctions (entre Opérationnels et Fonctions de support, entre ceux qui engagent des dépenses et ceux qui les enregistrent et les règlent, entre ceux qui font et ceux qui contrôlent, etc.)
- ✓ La définition d'objectifs correspondant à des meilleures pratiques mondiales ou internes et la mesure régulière de l'écart entre la performance obtenue et ces objectifs
- ✓ L'implication de l'ensemble des niveaux hiérarchiques et de l'ensemble des sites dans l'amélioration de la performance et dans la maîtrise des activités
- ✓ L'autorisation préalable de tout investissement supérieur à 3.000 € par le Vice-Président du Directoire en charge des Opérations.

Par ailleurs, le livret d'accueil rappelle les obligations déontologiques de l'ensemble du personnel MGI COUTIER. Il est remis et commenté à chaque salarié lors de son embauche. De plus, chaque site dispose d'un règlement intérieur qui est largement diffusé auprès de l'ensemble du personnel.

3.2. Analyse de l'environnement de contrôle interne

a) Description synthétique de l'organisation générale des procédures de contrôle interne

Le Président du Directoire est limité dans ses pouvoirs par le Conseil de Surveillance. Il délègue formellement une partie des pouvoirs qui lui sont conférés aux différents Directeurs.

L'élaboration des procédures est faite par la société. La société distingue deux catégories de procédures : celles relatives à une fonction (exemple des procédures financières) et celles relatives à un processus (livraison, traitement des non-conformités, etc.). Treize processus ont été identifiés au sein de la société (cinq processus orientés clients et huit processus de support ou de management). Ils couvrent l'ensemble des activités de la société (de la promotion de la société auprès de nouveaux clients à l'amélioration de la performance de nos fournisseurs). Cinquante quatre indicateurs obligatoires couvrent ces treize processus et permettent de vérifier la mise en place adéquate de ces modes de fonctionnement et leur performance.

Toutes les procédures sont préalablement approuvées par le Directoire. Leur mise à jour fait également l'objet d'une approbation formelle par les membres du Directoire.

Ces procédures sont disponibles sur un réseau de type Intranet qui permet de les diffuser immédiatement à l'ensemble des personnes concernées.

Des notes de service interne ou de la société peuvent compléter, détailler ou rappeler ces procédures.

Les Directions fonctionnelles, les Pilotes Organisationnels des processus veillent à la bonne application des processus dont ils ont la responsabilité. Ils doivent rendre compte, au minimum une fois par an devant le Directoire des résultats obtenus sur leur périmètre.

La Direction Qualité veille à la bonne application de ces procédures par le contrôle des reportings périodiques et par la réalisation d'audits internes.

La Direction Juridique et Financière s'assure spécifiquement de la bonne application des normes comptables et financières. Elle dispose d'un auditeur interne qui lui est rattaché.

Par ailleurs, un comité d'hygiène et de sécurité existe sur chacun des sites de la société. Chaque comité d'hygiène et de sécurité se réunit régulièrement et a pour but d'étudier, de proposer et de valider toutes les mesures d'hygiène et de sécurité destinées à sauvegarder les personnels et les patrimoines de l'entreprise.

Chaque année, le Directoire consacre deux demi-journées par Division et Filiale :

- ✓ une sur la validation des options stratégiques (Produits, Marchés, Clients, Plans d'Actions) dans le cadre des Plans Moyen Terme,
- ✓ une sur la validation des options financières à court terme dans le cadre des Budgets et Représentations à fin d'année.

Par ailleurs, pour chacune des six Divisions, le Directoire consacre une demi-journée chaque année pour la revue et la validation des axes de Recherche et d'Innovation (Produit et/ou Process).

b) description synthétique du système comptable

Le système comptable est assuré en interne au sein de la Direction Juridique et Financière.

Les équipes comptables sont regroupées sur deux sites de la société et travaillent dans une logique de Centre de Services Partagés (CSP) pour l'ensemble des établissements de la société. Une équipe, appelée Pôle, traite des aspects clients (Facturation, Encaissement, Relance, Litiges clients). L'autre Pôle traite les aspects fournisseurs, trésorerie et toute la comptabilité générale. Chaque pôle est sous la responsabilité d'un responsable de pôle qui dépend directement du Responsable Comptable.

Le logiciel utilisé est un ERP (SAP). Tous les modules, à l'exception de celui portant sur les Ressources Humaines, ont été déployés sur l'ensemble des sites de la société. Le module comptable (FI) bénéficie directement de ces choix. Aucun développement spécifique significatif n'a été réalisé sur cet ERP.

Des contrôleurs de gestion sont présents sur chacun des sites de la société. La séparation est totale entre les équipes de contrôle de gestion et les équipes comptables même si les échanges d'informations sont permanents.

Des manuels de référence sont utilisés pour l'établissement :

- ✓ des comptes annuels (PCG),
- ✓ des états financiers consolidés,
- ✓ des reportings internes mensuels.

Des vérifications sont régulièrement effectuées par des personnes de la société sur les données financières communiquées.

De plus, un contrôle des comptes est effectué par nos commissaires aux comptes de manière annuelle dans le cadre de l'obligation légale d'audit des comptes.

Fait le 27 avril 2007
Monsieur Joseph COUTIER
Président du Conseil de Surveillance

ACTIF	Notes	n°	31.12.2006	31.12.2005
			Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles				
Survaleurs		7	8 101	7 905
Autres immobilisations incorporelles		8	641	127
			8 742	8 032
Immobilisations corporelles		9		
Terrains			7 019	7 229
Constructions			29 704	27 312
Installations techniques & matériels			38 191	36 586
Autres immobilisations corporelles			9 966	9 706
Immo en cours, av et acptes			3 189	7 314
			88 069	88 147
Actifs financiers non courants		10	1 201	1 440
Actifs d'impôt différés		11		
Total Actif Non courant			98 012	97 619
Stocks et en-cours		12	54 335	46 842
Créances clients		13	113 896	114 984
Autres créances		14	11 409	13 633
Disponibilités et équivalents de trésorerie			5 185	5 932
Total Actif Courant			184 825	181 391
Total de l'Actif			282 837	279 010

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	n°	31.12.2006	31.12.2005
Capitaux propres				
Capital social		15	21 393	21 393
Ecart de réévaluation sur les terrains			2 333	2 333
Réserves et report à nouveau			55 948	57 013
Acomptes sur dividendes				(2 674)
Résultat de l'exercice			4 833	6 854
Capitaux propres part de groupe			84 507	84 919
Intérêts minoritaires			1	1
Capitaux propres			84 508	84 920
Provisions à long terme		16	9 944	7 019
Dettes financières moyen et long terme		17	27 054	25 946
Passifs d'impôt différé		11	13 343	12 441
Total Passif non courant			50 341	45 406
Dettes financières à moins d'un an		17	36 182	38 350
Dettes fournisseurs			88 973	87 135
Autres dettes		18	22 833	23 199
Total Passif courant			147 988	148 684
Total du Passif			282 837	279 010

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2006
(en milliers d'euros)**

Notes	n°	31.12.06 (12 mois)	31.12.05 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	3	427 591	427 063
Variation de la production stockée		4 801	4 770
Consommations		(143 667)	(155 332)
Autres charges externes		(134 981)	(128 600)
VALEUR AJOUTÉE		153 744	147 901
Impôts et taxes		(6 328)	(6 030)
Charges du personnel et d'intérimaires		(117 222)	(117 883)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		30 194	23 988
Dotations aux amortissements		(12 942)	(12 078)
Dotations aux provisions		(3 472)	1 947
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	3	13 780	13 857
Revenues (charges) divers(es) net(tes)	4	(613)	(2 027)
Pertes de valeurs des goodwill			
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		13 167	11 830
Coût de l'endettement financier net	5	(3 504)	(2 775)
Autres produits et charges financier(es)	5	(1 556)	(227)
Impôts courants et différés	6	(3 274)	(1 974)
Résultat net des participations dans les entreprises associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS CONSERVÉES		4 833	6 854
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		4 833	6 854
* dont part revenant au Groupe consolidé		4 833	6 854
* dont part revenant aux intérêts minoritaires			
Résultat net part du groupe par action (en euros)		1 81	2,56
Résultat net part du groupe dilué par action (en euros)		1,79	2,53

TABLEAU DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2006
(en milliers d'euros)

	31.12.06	31.12.05
	(12 mois)	(12 mois)
RESULTAT NET	4 833	6 854
Dotations aux amortissements	12 942	12 078
Plus-/moins-values sur cessions d'actifs	(95)	188
Variation des provisions et autres ressources opérationnelles	4 502	(1 513)
Elimination des résultats des sociétés mises en équivalence		
AUTOFINANCEMENT	22 182	17 607
Variation des autres actifs et passifs court terme	(3 254)	(10 548)
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	18 928	7 059
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14 587)	(19 461)
Acquisitions d'immobilisations financières	(245)	(301)
Cessions d'immobilisations	1 600	1 499
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DES INVESTISSEMENTS	(13 232)	(18 263)
Distribution de dividendes	(2 674)	(5 310)
Variation de l'endettement	1 359	4 879
VARIATION DE LA TRESORERIE ISSUE DU FINANCEMENT	(1 315)	(431)
Incidence des variations de change et de périmètre	(2 696)	1 631
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	1 685	(10 004)
TRESORERIE A L'OUVERTURE	(20 450)	(10 446)
TRESORERIE A LA CLOTURE	(18 765)	(20 450)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Réserves de conversion	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2004	21 393	7 904	37 861	14 176	(1 478)	79 856
Résultat de l'exercice 2005				6 854		6 854
Affectation du résultat 2004			14 176	(14 176)		0
Distribution de dividendes			(5 348)			(5 348)
Dividendes sur titres auto-détenus			38			38
Variation écarts de conversion					2 990	2 990
Cession titres auto-détenus			501			501
Paiements en actions			29			29
Capitaux propres au 31 décembre 2005	21 393	7 904	47 257	6 854	1 512	84 920
Résultat de l'exercice 2006				4 833		4 833
Affectation du résultat 2005			6 854	(6 854)		0
Distribution de dividendes			(2 674)			(2 674)
Variation écarts de conversion					(2 600)	(2 600)
Cession titres auto-détenus						0
Paiements en actions			29			29
Capitaux propres au 31 décembre 2006	21 393	7 904	51 466	4 833	(1 088)	84 508

Note 1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de MGI COUTIER ont été arrêtés par le Directoire le 23 avril 2007.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003, les états financiers consolidés du groupe MGI COUTIER sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2006. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables de MGI COUTIER sont décrits ci-après.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS/IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2006 et dont l'application est obligatoire à cette date. Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC non rendues obligatoires par l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Les comptes consolidés sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche. Ils ont par ailleurs été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- ✓ Image fidèle,
- ✓ Continuité d'exploitation,
- ✓ Méthode de la comptabilité d'engagement,
- ✓ Permanence de présentation,
- ✓ Importance relative et regroupement.

En référence à IAS 20 (comptabilisation des subventions publiques) et du rattachement des subventions aux coûts qu'elles compensent, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est imputé sur les charges de personnel. Pour des raisons de comparabilité, il a été procédé à une présentation homogène pour 2005 avec le reclassement du produit CIR 2005 en charges de personnel et d'intérimaires pour un montant de 315 milliers d'euros. Dans les états financiers consolidés publiés l'année précédente, le produit CIR avait été présenté en Impôt courant et différé.

Les états financiers reflètent les hypothèses et estimations retenues par la Direction du groupe. La présentation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les données définitives peu-

vent différer de ces estimations et hypothèses. Les survalues, les impôts différés et les provisions pour risques et charges sont les principaux éléments des états financiers consolidés concernés par l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

1.1 Périmètre de consolidation

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI COUTIER dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI COUTIER exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés significatives dans lesquelles la SA MGI COUTIER exerce un contrôle conjoint et où les deux partenaires partagent les droits de vote, les organes d'administration et la direction opérationnelle de l'entreprise sont intégrées proportionnellement.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 est présentée en note 2.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées ainsi que les résultats internes non réalisés, compris dans l'actif immobilisé et dans les stocks des sociétés consolidées.

1.2 Conversion des états financiers et des transactions en devises

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée. Il s'agit le plus souvent de la monnaie locale.

Le groupe applique la méthode du taux de clôture pour la conversion des états financiers des filiales :

- ✓ L'ensemble des postes du bilan des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres.
- ✓ Les postes du compte de résultat des sociétés étrangères, libellés en monnaie locale, sont convertis au taux moyen de l'exercice.
- ✓ En ce qui concerne les capitaux propres part du groupe, le solde d'ouverture est repris pour la valeur en euros de la fin de l'exercice précédent ; le résultat retenu est celui figurant au compte de résultat ; les autres mouvements sont convertis au taux réel des transactions. L'écart en

euros ainsi créé entre l'actif et le passif du bilan est enregistré dans un compte "écarts de conversion" inclus dans la "situation nette – part du groupe".

Les différences de change qui résultent de transactions en devises réalisées sur l'exercice sont incluses dans le compte de résultat. Les différences de change relatives à un élément monétaire, qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, sont comptabilisées directement dans les capitaux propres consolidés dans le poste « écarts de conversion ».

1.3 Principes et méthodes comptables

Les comptes des sociétés du groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'activité, sont retraités avant d'être consolidés lorsque des divergences de principes comptables existent avec les principes retenus par le groupe.

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel aux éléments suivants :

- ✓ brevets (amortis sur leur durée de protection),
- ✓ logiciels (amortis sur une période de 1 et 3 ans).

Les frais de recherche ne sont pas immobilisables et sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts de développement sont immobilisables en immobilisations incorporelles lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies. Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

b) Survaleurs

L'écart positif de valeur constaté entre le prix de revient des titres acquis et la quote-part de capitaux propres existant à cette date et qui n'a pu être affecté sur les postes d'actif et de passif, constitue une survaleur immobilisée à l'actif du bilan consolidé en « écarts d'acquisition ». Les fonds commerciaux non affectés sont également considérés comme des survaleurs.

Par application de l'exception prévue par la norme IFRS 1, la valeur des écarts d'acquisition positifs déterminée en normes françaises n'a pas été modifiée en normes IFRS. Aucun amortissement n'est désormais pratiqué sur les écarts d'acquisition positifs.

Un test de dépréciation est réalisé dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les Unités génératrices de trésorerie qui correspon-

dent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie correspondent aux pays d'implantation (France, Espagne, Royaume-Uni, etc.).

La valeur comptable des actifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur valeur de marché.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette comptable après fusion ou apport partiel d'actif.

Les contrats de crédits-bails immobiliers et mobiliers ou de location financière sont retraités, afin de refléter le coût d'acquisition de ces biens, en immobilisations et en dettes financières. Ces biens sont amortis selon les règles détaillées ci-dessous.

Dans un but d'uniformité, les amortissements sont retraités suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des biens. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- ✓ constructions : 25 à 40 ans
- ✓ agencements des constructions : 5 à 10 ans
- ✓ installations techniques : 6 à 10 ans
- ✓ matériels et outillages industriels : 6 à 10 ans
- ✓ installations générales : 10 ans
- ✓ mobilier, matériel de bureau : 5 à 10 ans

Les actifs détenus par le groupe ne sont pas concernés par des dépenses faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions. Les dépenses réalisées ont pour seul objet de vérifier le bon état de fonctionnement des installations et d'y apporter un entretien sans prolonger leur durée de vie au-delà de celle prévue initialement.

Les immobilisations corporelles détenues par le groupe MGI COUTIER n'ont pas de valeur résiduelle significative.

d) Titres de participation et autres actifs financiers non courants

Ce poste inclut les titres de participation non consolidés et principalement des dépôts et cautionnements versés par les sociétés du Groupe MGI COUTIER. Les titres de participation représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsque aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif. Ils sont maintenus au bilan à leur coût éventuellement déprécié.

e) Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat pour les matières premières, et au prix de revient usine pour les produits finis et travaux en cours. Du prix de revient usine sont exclus les frais généraux ne contribuant pas à la production, et les frais financiers. Tous ces coûts sont déterminés par référence à la méthode « Premier Entré, Premier Sorti » et compte tenu de la rotation des stocks sont proches des derniers prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur nette des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les outillages sont valorisés au prix de revient complet (coûts externes) dans la limite du prix facturable au client.

f) Créances clients

Les créances commerciales sont enregistrées à la date de comptabilisation initiale à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La juste valeur des créances clients est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures ou égales à 3 mois. Ces créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti. Les créances clients sont retraitées à la date de clôture des effets remis à l'encaissement et non échus, ainsi que des effets faisant l'objet d'un escompte en compte.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement de perte de valeur est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie estimés à la valeur inscrite au bilan.

g) Impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre les charges et les produits retenus pour l'établissement des états financiers consolidés, et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Ces impôts différés déterminés selon la méthode du report variable, résultent pour l'essentiel :

- ✓ de provisions non déductibles de façon temporaire,
- ✓ des retraitements de consolidation (mode d'amortissement, crédits-bails, indemnités de départ à la retraite, ...).
- ✓ de l'élimination du profit interne inclus dans les stocks.

h) Engagements de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés. A la clôture de l'exercice, ces dettes sont reclassées dans les provisions pour risques et charges au titre des « indemnités de retraite » .

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Les montants des droits acquis par les salariés en application des différentes conventions collectives applicables sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base d'un taux d'actualisation. La provision correspondante à ces droits acquis est comptabilisée dans les provisions pour retraites et autres avantages.

Les montants ont été calculés sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5%, d'une augmentation des salaires de 2,0% pour les cadres (2,25% pour les non cadres), d'un âge de départ à la retraite de 65 ans et d'hypothèses moyennes en matière de rotation du personnel.

L'ensemble des écarts actuariels ne sont pas amortis, mais comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont apparus.

Les membres actifs et anciens membres des organes d'administration et de direction ne bénéficient d'aucun avantage particulier en matière de retraite.

i) Paiements fondés sur des actions

En application d'IFRS 2, les options de souscription d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur. Cette juste valeur est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés.

j) Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels le groupe est impliqué, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

1.4 Présentation du compte de résultat

a) Chiffre d'affaires

Les ventes de pièces et d'outillages sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

b) Charges de personnel

Les charges de personnel incluent les charges d'intérim et la participation des salariés.

c) Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise notamment le résultat opérationnel courant comme indicateur de performance.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- ✓ des produits et charges diverses qui comprennent principalement des frais de restructuration
- ✓ des pertes et profits et variation de provisions couvrant des événements exceptionnels c'est-à-dire soit parce

qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,

- ✓ des plus ou moins-values sur cessions ou dépréciations d'actifs,
- ✓ des dépréciations non courantes de survaleurs,
- ✓ du résultat financier,
- ✓ des impôts courants et différés,
- ✓ du résultat net des entreprises associées.

Cette présentation est conforme à la recommandation CNC n° 2004-R.02 du 27 octobre 2004 (relative au format du compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et tableau de variation des capitaux propres des entreprises sous référentiel comptable international).

1.5 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, à partir du résultat net part du groupe.

Le résultat dilué par action prend en compte les actions potentielles issues de l'exercice de droits attachés aux bons de souscription émis. Au 31 décembre 2006, 36.000 actions nouvelles pouvaient être potentiellement créées compte tenu des options en cours de souscription.

Note 2 Périmètre de consolidation

Sociétés	% détenu	Méthode de consolidation	Localisation
MGI COUTIER SA (société mère)			Champfromier, France
Pays de Bray Sud SCI	100	intégration globale	Champfromier, France
Ningbo MGI COUTIER	100	intégration globale	Cixi, Chine
MGI COUTIER Tunisie	99,99	intégration globale	Mateur, Tunisie
MGI COUTIER Italia	100	intégration globale	Asti, Italie
MGI COUTIER Argentina	100	intégration globale	Cordoba, Argentine
MGI COUTIER Brasil	99,99	intégration globale	Jundiai, Brésil
MGI COUTIER UK Ltd	100	intégration globale	Minworth, UK
MGI COUTIER Turquie	100	intégration globale	Bursa, Turquie
MGI COUTIER España	100	intégration globale	Vigo, Espagne
MGI COUTIER Mejico	100	intégration globale	Saltillo, Mexique
MEIPL Ltd	50	intégration proportionnelle	Pune, Inde
MGI COUTIER Rom	100	intégration globale	Timisoara, Roumanie
MGI COUTIER Ilia	50	intégration proportionnelle	Ghaemshahr, Iran
EPPL	30	intégration proportionnelle	Pune, Inde

L'ensemble des filiales du groupe MGI COUTIER clôture leur exercice social le 31 décembre de chaque année à l'exception des sociétés MEIPL et EPPL dont l'exercice social est clos le 31 mars de chaque année.

Les sociétés EPPL (acquisition de parts sociales) et MGI COUTIER Ilia (création) sont intégrées pour la première fois dans le périmètre de consolidation. Aucune société n'est sortie du périmètre sur l'exercice 2006. La société EPPL est consolidée par intégration proportionnelle compte tenu du contrôle conjoint sur cette société effectif depuis le 31 décembre 2006 et de l'assurance de détenir 50 % du capital de la société au 31 décembre 2007.

1.6 Instruments financiers

Les flux commerciaux réalisés entre MGI COUTIER SA et ses filiales situées à l'étranger sont pour l'essentiel facturés en euros. En conséquence, le groupe n'a pas recours, à ce jour, à des instruments financiers afin de couvrir ses flux commerciaux.

1.7 Informations sectorielles

Le groupe MGI COUTIER n'a défini qu'une seule activité sectorielle dont l'objet est la conception, la réalisation et la livraison de composants, pièces ou fonctions pour l'automobile.

1.8 Facteurs de risques

Le groupe MGI COUTIER exerce plus de 90% de son activité dans le secteur de la première monte automobile en tant qu'équipementier. Les risques inhérents à ce secteur d'activité sont donc également susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'activité ou la rentabilité du Groupe.

Par ailleurs, le groupe MGI COUTIER réalise directement 39% environ de son chiffre d'affaires avec le groupe PSA et 26% environ avec le groupe Renault (y compris Dacia et Samsung). Cette forte concentration du chiffre d'affaires sur deux constructeurs d'origine française entraîne des éléments supplémentaires de risques.

Note 3 Information par zone géographique

(en milliers d'euros)	France	Europe de l'Ouest	Reste du monde	Eliminations internes	Total
Au 31 décembre 2006					
Ventes totales	315 250	96 825	90 369	(74 853)	427 591
Résultat opérationnel courant	10 896	1 512	1 372	-	13 780
Au 31 décembre 2005					
Ventes totales	325 414	101 150	59 203	(58 704)	427 063
Résultat opérationnel courant	10 395	2 849	613	-	13 857

La ventilation des immobilisations (incorporelles, corporelles et financières) par zone géographique s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Valeurs nettes
France	197 141	60 088
Europe de l'Ouest	36 720	14 885
Reste du Monde	38 035	23 039
Total immobilisations corporelles	271 896	98 012

Note 4 Revenus et charges diverses net (tes)

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Coûts de restructuration (net)	(1 265)	(1 597)
Plus-values nettes sur cessions d'actifs	95	(188)
Autres	557	(242)
Total	(613)	(2 027)

Note 5 Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Intérêts bancaires sur financement à court et moyen terme	(3 504)	(2 775)
Gains et (pertes) de change net	(1 381)	(224)
Autres produits (charges)	(175)	(3)
Total	(5 060)	(3 002)

Note 6 Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Impôts courants	(2 384)	(1 814)
Impôts différés	(890)	(160)
Total	(3 274)	(1 974)

Le calcul de l'impôt est réalisé individuellement au niveau de chaque entité fiscale consolidée. Les positions d'impôts différés ont été reconnues en tenant compte d'un taux global de 33,33%.

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique s'établit ainsi :

	(en milliers d'euros)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	8 107
Bénéfices non soumis à imposition (exonération temporaire)	(1 174)
Utilisation de déficits antérieurs	(55)
Pertes sans crédit d'impôt	2 687
Différences permanentes	(37)
Base imposable	9 528
Impôt au taux normatif de 33,33%	(3 173)
Autres impacts	(101)
Charge d'impôt effective	(3 274)

Note 7 Survaleurs

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Valeur nette au 1er janvier	7 905	7 905
Acquisitions de l'exercice	199	-
Compléments de prix sur acquisitions antérieures à l'exercice	-	-
Ajustement des valeurs d'actif et passif d'activités acquises antérieurement à l'exercice	-	-
Cessions	-	-
Ecarts de conversion	(3)	-
Dépréciation	-	-
Montant net	8 101	7 905
Dépréciation au 31 décembre	(22 819)	(22 819)

Les survaleurs concernent principalement MGI COUTIER España et MGI COUTIER SA.

Note 8 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Logiciels	Autres	Total
Montants bruts comptabilisés			
Valeur au 1er janvier 2006	12 985	731	13 716
Acquisitions	401	905	1 306
Cessions	71	3	74
Ecarts de conversion et autres	(614)	(20)	(634)
Valeur au 31 décembre 2006	12 701	1 613	14 314
Cumul des amortissements et pertes de valeur			
Valeur au 1er janvier 2006	(12 858)	(731)	(13 589)
Amortissements	(560)	(338)	(898)
Pertes de valeur nettes	-	-	-
Cessions	71	249	320
Ecarts de conversion et autres	873	(379)	494
Valeur au 31 décembre 2006	(12 474)	(1 199)	(13 673)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2006	227	414	641

En 2006 et 2005, aucun coût de développement n'a été immobilisé du fait que les critères de capitalisation n'ont pas été remplis. En effet, pour être immobilisés, les coûts de développement engagés dans le cadre d'un projet d'un nouveau produit ou d'une évolution significative d'un produit existant doivent satisfaire six critères. Parmi ces critères, il en est un qui impose de démontrer l'existence d'un marché pour la production issue du projet. L'existence du marché est démontrée lorsque le Groupe a reçu l'homologation des constructeurs et que les volumes proposés par les constructeurs génèrent une rentabilité suffisante. Or les frais de développement correspondants sont encourus à un stade du projet antérieur à l'homologation des constructeurs. Le montant des frais de recherche et développement inscrits en charges au cours de l'exercice 2006 s'élève à 21,6 millions d'euros (22,7 millions d'euros en 2005).

Note 9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques Matériel & Outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Montants bruts comptabilisés						
Valeur au 1er janvier 2006	7 229	44 683	131 775	25 439	7 314	216 440
Acquisitions	10	4 187	14 200	2 228	(4 125)	16 500
Cessions	-	(18)	(3 779)	(2 405)	-	(6 202)
Ecarts de conversion et autres	(220)	(354)	(1 651)	629	-	(1 596)
Valeur au 31 décembre 2006	7 019	48 498	140 545	25 891	3 189	225 142
Cumul amortissements et pertes de valeur						
Valeur au 1er janvier 2006	-	(17 371)	(95 189)	(15 733)	-	(128 293)
Amortissements	(14)	(2 382)	(10 362)	(824)	-	(13 582)
Pertes de valeur nettes	-	-	-	-	-	-
Cessions	8	959	3 358	489	-	4 814
Ecarts de conversion et autres	6	-	(161)	143	-	(12)
Valeur au 31 décembre 2006	-	(18 794)	(102 354)	(15 925)	-	(137 073)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2006	7 019	29 704	38 191	9 966	3 189	88 069

L'analyse des biens acquis en crédit-bail selon leur nature est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Terrains	266	-	266
Constructions	19 248	(14 255)	4 993
Installations techniques	6 124	(6 124)	-
Autres immobilisations	406	(406)	-
Total	26 044	(20 785)	5 259

Les terrains situés en France ont été comptabilisés en juste à valeur à dire d'expert. Ce mode de comptabilisation a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles nettes de 3 500 milliers d'euros par rapport à une comptabilisation sur la base du coût historique. Les capitaux propres et les impôts différés passifs ont été affectés à hauteur respectivement de 2 333 milliers d'euros et 1 167 milliers d'euros par cette revalorisation des terrains.

Note 10 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants ont évolué comme suit :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Autres	Total
Montants bruts comptabilisés			
Valeur au 1er janvier 2006	140	1 518	1 658
Acquisitions	9	236	245
Cessions	-	365	365
Ecarts de conversion et autres	-	(18)	(18)
Valeur au 31 décembre 2006	149	1 371	1 520
Cumul des amortissements et pertes de valeur			
Valeur au 1er janvier 2006	-	(218)	(218)
Amortissements	-	(101)	(101)
Pertes de valeur nettes	-	-	-
Cessions	-	-	-
Ecarts de conversion et autres	-	-	-
Valeur au 31 décembre 2006	-	(319)	(319)
Montants nets comptabilisés au 31 décembre 2006	149	1 052	1 201

Note 11 Impôt différé

Les impôts différés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Réévaluation terrains France à dire d'expert	1 167	1 167
Amortissements accélérés à caractère fiscal	8 421	8 947
Crédits-Bails	3 008	3 107
Retraite	(1 226)	(1 156)
Provisions sur créances rattachées à des participations	2 360	1 801
Autres différences	(387)	(1 425)
Total	13 343	12 441

Les actifs et les passifs d'impôts différés ont été compensés dès lors qu'ils concernent une même entité fiscale. Au niveau du groupe, les éventuels actifs d'impôts différés se rapportant aux déficits fiscaux constatés en fin d'exercice n'ont pas été reconnus sur certaines filiales du fait des incertitudes relatives à leur utilisation future. Les principaux déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2006 (hors filiales mises en liquidation) et non pris en compte dans les états financiers s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	
MGI COUTIER Argentina	971
MGI COUTIER Mejico	3 001
Total	3 972

Note 12 Stocks

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Prov. pour dépréciation	Valeur nette	31.12.2005
Matières, composants & marchandises	18 811	3 193	15 618	14 548
Produits intermédiaires et finis	23 871	2 171	21 700	19 522
En cours de production	17 122	105	17 017	12 772
Total	59 804	5 469	54 335	46 842

Note 13 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Créances clients	114 768	116 367
Provision pour dépréciation	(872)	(1 383)
Valeur nette	113 896	114 984

Les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Note 14 Autres créances courantes

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Charges constatées d'avance	475	819
Créances d'impôt – MGI COUTIER SA	1 376	4 537
Créances fiscales et autres	6 184	5 855
Avances et acomptes versés sur commandes	4 380	3 333
Valeur brute	12 415	14 544
Dépréciation	(1 006)	(911)
Valeur nette	11 409	13 633

L'ensemble des créances classées sous la rubrique « autres créances » est considéré comme étant à échéance à moins d'un an.

Note 15 Capital social

Au 31 décembre 2006, le capital se compose de 2 674 104 actions d'un montant nominal de 8 euros. Le groupe familial détient 65,80% du capital et des droits de vote, dont 55,2% par la société COUTIER JUNIOR.

Le versement d'un dividende d'1,3 euro net par action au titre de l'exercice 2006 sera proposé à l'assemblée générale du 21 juin 2007.

Note 16 Provisions à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.2005	Augmen- tations	Utilisations	Reprises sans Objet/Autres	31.12.2006
Indemnités de retraite & Fin de carrière	3 502	343	-	-	3 845
Autres provisions pour risques et charges	3 517	4 782	1 315	885	6 099
Total	7 019	5 125	1 315	885	9 944

Les indemnités de départ à la retraite ont été calculées conformément à la note 1.3 h).

Note 17 Endettement financier net

Les dettes financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 532	34 576
Crédit-bail	1 894	2 243
Autres financements moyen terme	860	1 109
Soldes créditeurs de banque	23 950	26 368
Sous-total dettes financières	63 236	64 296
Sous-total Disponibilités et équivalents de trésorerie	5 185	5 932
Endettement financier net	58 051	58 364

Au 31 décembre 2006, les dettes financières s'analysent comme suit selon leur échéance :

- ✓ à moins d'un an : 36 182 milliers d'euros (38 350 milliers d'euros en 2005)
- ✓ de un à cinq ans : 27 054 milliers d'euros (25 946 milliers d'euros en 2005)
- ✓ à plus de cinq ans : - milliers d'euros

Les dettes à taux fixe s'élèvent à 3 136 milliers d'euros et les dettes à taux variable à 60 100 milliers d'euros.

Par ailleurs, au 31 décembre 2006, les sociétés du groupe ne détiennent aucun contrat de couverture destiné à garantir un taux fixe maximum sur une partie des financements à taux variable mis en place.

Note 18 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Avances et acomptes reçus	7 360	2 688
Produits constatés d'avance	329	129
Autres dettes	15 144	20 382
Total	22 833	23 199

Note 19 Engagements hors bilan et garanties accordées

Au 31 décembre 2006, le montant des autres engagements au profit d'organismes financiers s'élève à :

- ✓ 20 550 milliers d'euros, au titre des cautions accordées par la société-mère en faveur des filiales étrangères du groupe, dont :
 - ✓ MGI COUTIER Argentina : 2 231 milliers d'euros ;
 - ✓ MGI COUTIER España : 14 279 milliers d'euros ;
 - ✓ MGI COUTIER Turquie : 5 600 milliers d'euros ;
- ✓ 2 608 milliers d'euros, au titre d'hypothèques ou de garanties accordées sur des actifs non financiers (ce montant étant déjà inclus dans les dettes financières du groupe).

Par ailleurs, la société MGI COUTIER SA a pris l'engagement de porter sa participation dans la société EPPL jusqu'à concurrence de 50% du capital contre 30% à fin décembre 2006. Cette prise de participation supplémentaire doit être réalisée au plus tard le 31 décembre 2007 et générer un décaissement pour MGI COUTIER SA de 295 milliers d'euros.

Note 20 Actions propres

Au 31 décembre 2006, le groupe ne détient aucune action propre.

Note 21 Effectifs

La ventilation des effectifs par catégorie s'analyse comme suit :

	31.12.2006	31.12.2005
Cadres	360	390
Employés et techniciens	1 808	1 758
Ouvriers	2 160	2 082
Total	4 328	4 230

Au 31 décembre 2006, le total de l'effectif du Groupe MGI COUTIER s'élève à 4 328 personnes, dont 2 270 en France. L'évolution des effectifs est la suivante :

	31.12.2006	31.12.2005
MGI COUTIER	2 270	2 494
Total France	2 270	2 494
MGI COUTIER TUNISIE	544	481
MGI COUTIER ARGENTINA	76	57
MGI COUTIER ITALIA	-	3
MGI COUTIER NINGBO	244	143
MGI COUTIER BURSA	374	354
MGI COUTIER BRASIL	164	122
MGI COUTIER UK	109	110
MGI COUTIER ESPAÑA	385	385
MGI COUTIER MEJICO	49	27
MEIPL	55	45
MGI COUTIER ROM	26	9
MGI COUTIER ENGINEERING	8	-
MGI COUTIER ILIA	24	-
Total	4 328	4 230

Note 22 Rémunérations des dirigeants

Le montant des rémunérations allouées aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, à raison des fonctions qu'ils exercent au sein des entreprises contrôlées du groupe MGI COUTIER, ne peut être dissocié du montant global des rémunérations qui leur sont versées par MGI COUTIER SA.

Les rémunérations versées aux membres du Directoire concernant MGI COUTIER SA s'élèvent au total à 1 070 166 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (1 072 025 euros en 2005), tandis que celles accordées aux membres du conseil de Surveillance s'élèvent à 232 135 euros (237 585 euros en 2005).

Note 23 Options d'achat d'actions

Conformément à la septième résolution de l'Assemblée Générale du 18 Juin 2004, le Directoire a attribué le 23 août 2004 des options de souscription d'actions donnant droit à la souscription au prix unitaire de 22,87 Euros de 36.000 actions nouvelles MGI COUTIER représentant 1,35% du capital actuel. Le prix d'exercice des options a été fixé à la moyenne des cours cotés des vingt (20) dernières séances de Bourse précédant la date d'attribution des options, dans le respect des dispositions légales et conformément aux modalités fixées par l'assemblée générale correspondante. Aucun dirigeant de la société n'a bénéficié de ces options de souscription. Aucune option n'a été à ce jour exercée.

Note 24 Risques et litiges

1 RISQUES DE MARCHÉ

Risques liés à la fluctuation des taux de change

MGI COUTIER a une activité qui repose essentiellement sur des usines de proximité. De ce fait, le groupe est peu soumis aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers. Aucune couverture des risques de change n'a été mise en place.

Risques liés aux prix des matières premières

Les principales matières premières utilisées par le groupe MGI COUTIER sont les matières plastiques et l'acier. Le Groupe n'a historiquement jamais mis en place de couverture pour réduire son exposition aux fluctuations des matières premières.

Risques de taux

Le résultat net du Groupe peut être influencé par l'évolution des taux d'intérêt dans la mesure où ceux-ci ont un impact direct sur le coût de l'endettement. MGI COUTIER considère que les risques de taux sont indissociables de toute politique de financement. Aucune couverture des risques de taux n'a donc été mise en place.

Risques de liquidité

MGI COUTIER doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement, mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel. Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme, d'une part, de ressources à long terme venant sécuriser sur une longue période la totalité de son endettement net (lignes de crédit moyen terme) et, d'autre part, d'instruments financiers à court terme (escompte en compte). La trésorerie de MGI COUTIER est suivie quotidiennement, celle de ses filiales mensuellement.

2 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

Risques liés à l'environnement

Les activités de MGI COUTIER sont soumises dans les différents pays dans lesquels elles sont exercées à des réglementations environnementales diversifiées et évolutives lui imposant de respecter des normes toujours plus strictes en matière de protection de l'environnement, notamment quant aux émissions dans l'air et dans l'eau, à l'utilisation de substances dangereuses et à l'élimination des déchets. Pour s'inscrire dans cette démarche, MGI COUTIER a mis en œuvre une politique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement en faveur de ses employés et du respect de son environnement dans le cadre de la norme ISO 14001. En France, les chefs d'établissement et à l'étranger les Directeurs de Filiale sont responsables de la gestion et du suivi des risques liés à l'environnement en coordination avec le Vice-Président du Directoire en charge des Opérations.

Risques liés aux produits et services vendus

MGI COUTIER est exposé au risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Les risques actuels sont raisonnablement provisionnés. MGI COUTIER est également soumis au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages. Pour se prémunir de ce risque, MGI COUTIER a souscrit une police d'assurance responsabilité civile garantissant les conséquences financières de ces réclamations.

3 AUTRES RISQUES

Risques liés à la dépendance vis-à-vis du secteur automobile et de la clientèle

Les revenus de MGI COUTIER dépendent directement du niveau de la production automobile mondiale, en particulier en Europe, en Turquie et en Amérique du Sud. Cette production peut être affectée par la situation économique générale, par des programmes gouvernementaux, notamment d'incitations à l'achat de véhicules, par des accords commerciaux, par des évolutions de la réglementation et par les problèmes sociaux (dont les grèves et arrêts de travail). Par ailleurs, MGI COUTIER réalise plus de 70% de son activité directement auprès des deux constructeurs PSA et Renault. Les performances de ces deux constructeurs ont donc une incidence considérable sur les revenus de MGI COUTIER.

Risques liés aux nouveaux projets

Toute acceptation d'un nouveau projet fait l'objet d'une étude de rentabilité standardisée avec des critères de rentabilité et de retour sur investissements fixés par le Directoire. Une fois le projet accepté, il est suivi, de son démarrage jusqu'à la mise en production « série », avec des jalons où toutes les données financières et techniques sont analysées et corrigées si besoin.

Risques liés à la dépendance vis-à-vis des nouveaux modèles

Les contrats de fourniture prennent la forme de commandes ouvertes pour tout ou partie des besoins en équipement d'un modèle de véhicule, sans garantie de volume. Ils sont consentis distinctement pour chacune des fonctions d'un véhicule et sont généralement valables pour la durée de vie du modèle. Le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de MGI COUTIER peuvent donc être affectés par l'échec commercial d'un modèle et/ou par le fait que MGI COUTIER ne soit pas retenu sur une nouvelle génération de modèle. En outre, il peut arriver dans certains cas que le constructeur se réserve le droit de changer de fournisseur de manière discrétionnaire pendant la vie du modèle. Cependant, ces risques sont largement répartis dans la mesure où MGI COUTIER offre une large gamme de produits, installés ou mis en œuvre sur un grand nombre de références de véhicules.

Risques liés à la dépendance contractuelle

MGI COUTIER opère avec de nombreux fournisseurs, ce qui réduit significativement le risque de dépendance de ses résultats à un contrat ou à une clause contractuelle spécifique.

Risques clients

Chaque mois, la Direction Financière diffuse l'état des encours et des échus par client de même qu'un état synthétique sur les litiges par Division. Sur l'exercice 2006, une assurance-crédit a été mise en place afin de réduire les risques d'impayés sur une partie du périmètre France et Espagne.

Risques sociaux

MGI COUTIER considère que ses relations avec ses salariés sont, dans l'ensemble, bonnes. Toutefois, bien que la politique sociale de MGI COUTIER vise à minimiser les risques sociaux, MGI COUTIER n'est pas à l'abri de mouvements sociaux qui pourraient avoir une incidence sur ses activités et ses résultats.

Risques liés à la propriété intellectuelle (brevets)

Le savoir-faire industriel de MGI COUTIER et les innovations issues de la Recherche du groupe font, dans la mesure du possible et lorsque l'enjeu technologique le justifie, l'objet de dépôts de brevets visant à protéger la propriété intellectuelle. Le périmètre géographique et la durée de protection sont conformes à la pratique du secteur et adaptés aux besoins des Divisions ; ils font l'objet de revues systématiques et régulières. Si les risques de contrefaçon existent, cette approche constitue une arme juridique efficace pour lutter contre elle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2006

Orfis

149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

Le Premium
131 boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société MGI COUTIER SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

✓ La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.3 b) de l'annexe aux états financiers. Sur la base de la documentation mise à notre disposition, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.3 b) donne une information appropriée.

✓ Votre société constitue des provisions pour couvrir les litiges connus, tels que décrits en note 1.3 j) de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen des dossiers significatifs recensés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Villeurbanne, le 1er juin 2007

Les commissaires aux comptes

Orfis

Michel Champetier

Mazars

Frédéric Maurel

ACTIF

Notes	n°	31.12.06			31.12.05
		Montants bruts	Amort ou provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations Incorporelles	3.1				
Concession, brevets		15 790	14 008	1 782	1 707
Immobilisations Corporelles	3.1				
Terrains		649	81	568	564
Constructions		16 485	7 841	8 644	8 897
Instal techn, mat et outillage		96 469	73 432	23 037	23 388
Autres immo corporelles		19 165	12 191	6 974	7 431
Immo en cours, av et acptes		166		166	668
		132 934	93 545	39 389	40 948
Immobilisations Financières	3.2				
particip & créances rattachées		71 940	32 154	39 786	35 301
Autres immo financières		917	190	727	1 183
		72 857	32 344	40 513	36 484
Stocks	3.3	39 670	4 628	35 042	31 561
Avances & Acptes Versés/Cdes		1 279		1 279	1 473
Créances					
Clients et cptes rattachés	3.4	79 036	635	78 041	71 781
Autres créances	3.5	4 906	507	4 399	9 307
		83 942	1 142	82 800	81 088
Disponibilités et Valeurs Mobilières	3.6	10 377		10 377	10 939
Charges Constatées d'Avance		169		169	306
Ecarts de Conversion Actif		2		2	3
Total de l'Actif		357 020	145 667	211 353	204 509

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006
COMPTES SOCIAUX
(en milliers d'euros)

PASSIF	Notes	n°	31.12.2006	31.12.2005
Capitaux Propres		3.8		
Capital social			21 393	21 393
Primes de fusion et d'apport			9 704	9 704
Réserve légale			2 139	2 139
Réserves réglementées			41	41
Autres réserves				
Report à nouveau			14 661	12 165
Acomptes sur dividendes				(2 674)
Résultat de l'exercice			5 199	7 844
Provisions réglementées		3.8	22 256	22 571
Situation Nette Avant Répartition			75 393	73 183
Provisions pour Risques & Charges		3.9	4 479	2 317
Dettes				
Dettes financières		3.10	23 437	19 715
Associés		3.10	10 801	11 347
Fournisseurs et comptes rattachés			75 737	77 124
Dettes fiscales et sociales		3.11	13 096	13 359
Autres dettes		3.11	8 177	7 463
			131 248	129 008
Produits constatés d'Avance			231	
Écarts de Conversion Passif			2	1
Total du Passif			211 353	204 509

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2006
COMPTES SOCIAUX
(en milliers d'euros)

Notes	n°	31.12.06 (12 mois)	31.12.05 (12 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4.2	315 250	325 414
Variation de la production stockée		3 782	4 336
Subventions d'exploitation		140	87
Autres produits d'exploitation		4 596	4 919
PRODUITS D'EXPLOITATION		323 768	334 756
Achats		(98 140)	(119 887)
Variation de stocks et encours		251	(1 078)
Autres achats et charges externes		(116 281)	(103 044)
VALEUR AJOUTEE		109 598	110 747
Impôts et taxes		(7 097)	(7 386)
Charges du personnel		(82 886)	(87 835)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		19 615	15 526
Dotations aux amortissements		(8 105)	(7 998)
Reprises et (dotations) aux provisions		(2 301)	1 618
Autres produits et (charges)		(146)	(1 235)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 063	7 911
Produits et (charges) financières	4.3	(3 377)	(717)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 686	7 194
Produits et (charges) exceptionnels	4.4	594	1 264
Participation des salariés		(70)	
RESULTAT AVANT IMPOTS		6 210	8 458
Provisions pour impôts	4.5	(1 011)	(614)
RESULTAT NET		5 199	7 844

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 31 DECEMBRE 2006

I PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité de MGI COUTIER SA consiste à concevoir, développer, produire des outillages et des pièces automobiles et à les commercialiser notamment auprès des constructeurs automobiles français et étrangers, ainsi que d'autres équipementiers automobiles. Sa vocation est d'être à la fois concepteur, industriel, et assembleur de fonctions.

MGI COUTIER SA assure également la coordination des activités industrielles et financières auprès de l'ensemble des filiales du groupe MGI COUTIER, dont elle est la société mère.

Les comptes annuels sont établis en milliers d'euros. Ils sont comparables d'un exercice à l'autre.

II PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

a) Incorporelles

Les frais d'études et de développement sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les fonds de commerce sont comptabilisés sur la base de leur valeur d'apport. Les fonds de commerce figurant au bilan font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée à partir de critères liés à la rentabilité constatée et les perspectives d'avenir de l'activité concernée. Suite à l'application au 1er janvier 2005 du règlement 2002-10, la société MGI COUTIER n'amortit plus les fonds de commerce figurant à l'actif du bilan.

Les logiciels de micro-informatique sont amortis sur une durée de 12 mois. Les autres logiciels ou dépenses engagés lors de la mise en place d'un nouveau système d'information (SAP) sont immobilisés et amortis sur une durée de trois ans.

Les brevets sont amortis sur leur durée de protection.

b) Corporelles

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée d'utilité des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées d'amortissement retenues peuvent être résumées comme suit :

	Durée
Constructions	25 à 40 ans
Agencements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques	6 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	6 à 10 ans
Installations générales	10 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

Les amortissements complémentaires, résultant de l'application de dispositions fiscales (dégressif, exceptionnel), sont traités comme des amortissements dérogatoires, qui sont comptabilisés en "provisions réglementées".

c) Financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité apparaît inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en utilisant plusieurs critères et notamment les capitaux propres, des multiples d'excédent brut d'exploitation, les perspectives de développement et de rentabilité,

2.3 Créances rattachées à des participations

A compter du 2 janvier 2002, le groupe MGI COUTIER a mis en place des conventions de trésorerie entre l'ensemble des filiales du groupe. Celles-ci stipulent que toutes les créances et dettes commerciales intragroupe échues depuis plus d'un mois et non remboursées sont considérées comme des avances de trésorerie. Le règlement de ces avances n'étant pas planifié, elles sont comptabilisées sous les rubriques « créances rattachées à des participations » ou « dettes rattachées à des participations ».

2.4 Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat pour les matières premières, et au prix de revient usine pour les produits finis et travaux en cours. Du prix de revient, sont exclus les frais généraux ne contribuant pas à la production et les frais financiers.

Les provisions nécessaires sont constituées sur les stocks présentant un risque d'obsolescence, ou ceux pour lesquels le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation. Les outillages sont valorisés au prix de revient complet (coûts externes) dans la limite du prix facturable aux clients.

2.5 Créances clients

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les provisions pour créances douteuses sont déterminées selon des critères d'ancienneté des créances non recouvrées. Une provision est également enregistrée chaque fois qu'un litige réel et sérieux est constaté, ou qu'un client fait l'objet d'une procédure contentieuse.

Par ailleurs, des provisions pour dépréciation des créances clients sont également calculées selon des critères d'ancienneté pour les factures non recouvrées, et suivant les modalités suivantes :

✓ provision égale à 25% du montant hors taxes des créances non recouvrées pour les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 150 jours et de moins de 360 jours.

✓ provision égale à 100% du montant hors taxes des créances non recouvrées, pour les créances dont la date d'échéance est dépassée de plus de 360 jours.

2.6 Provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.7 Engagements de retraite

Les droits acquis par les membres du personnel au titre des indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnés. Ils sont néanmoins évalués et leur montant à la clôture de l'exercice est mentionné en engagements financiers (cf. note 5.1).

Les engagements de retraite sont estimés en utilisant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Les montants des droits acquis par les salariés en application des différentes conventions collectives applicables sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, de rotation du personnel, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base d'un taux d'actualisation. Les estimations ont été réalisées sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5%, d'une augmentation des salaires de 2,0% pour les cadres (2,25% pour les non cadres), d'un âge de départ à la retraite de 65 ans et d'hypothèses moyennes en matière de rotation du personnel.

Les médailles du travail ne font pas l'objet de provisions pour risques et charges car les engagements correspondants ne sont pas significatifs. Les conventions collectives qui s'appliquent aux établissements de MGI COUTIER ne prévoient pas cette obligation et les usages de la société restent accessoires en la matière.

2.8 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel comprend notamment les produits et charges résultant d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

Les charges et produits exceptionnels comprennent notamment les dotations ou reprises relatives aux amortissements dérogatoires, les produits de cessions d'actifs et les produits et charges non liés à l'activité courante.

2.9 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de change en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

III NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2005	Augment.	Diminutions	31.12.2006
Autres immobilisations incorporelles	15 516	344	701	15 790
Terrains	639	10	-	649
Constructions	16 178	325	18	16 485
Installations techniques, matériel et outillages	93 699	6 083	3 313	96 469
Autres immobilisations corporelles	19 736	809	1 380	19 165
Immobilisations en cours, avances et acptes	668	-	502	166
Valeurs brutes	146 436	7 571	5 283	148 724
Amort. Autres immob. Incorporelles	(13 809)	(269)	70	(14 008)
Provisions terrains	(75)	(6)	-	(81)
Amort. Constructions	(7 281)	(569)	9	(7 841)
Amort. Installat. Techn.	(70 311)	(6 040)	2 919	(73 432)
Amort. Autres immob.	(12 305)	(1 222)	1 336	(12 191)
Total amort./prov.	(103 781)	(8 106)	4 334	(107 533)
Valeur nette	42 655	(535)	(949)	41 171

Les « autres immobilisations incorporelles » s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissement	Montant net
Logiciels	8 746	(8 565)	181
Fonds commercial	6 327	(4 726)	1 601
Autres immobilisations incorporelles	717	(717)	-
Total	15 790	(14 008)	1 782

Les frais de Recherche & Développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'élèvent à 16 809 milliers d'euros.

3.2 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2005	Augmentations	Diminutions	31.12.2006
Participations (voir note 5.5)	51 401	1 010	-	52 411
Créances rattachées à des participations (voir note 5.5)	15 173	4 966	610	19 529
Autres immobilisations financières	1 282	-	365	917
Valeurs brutes	67 856	5 976	975	72 857
Provisions sur titres de participation (voir note 5.5)	(25 863)	(495)	1 290	(25 068)
Provisions sur créances rattachées	(5 410)	(2 170)	494	(7 086)
Provisions sur autres immobilisations	(99)	(92)	1	(190)
Total provisions	(31 372)	(2 757)	1 785	(32 344)
Valeur nette	36 484	3 219	810	40 513

3.3 Stocks

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Matières premières	8 917	8 606
Encours de production	13 069	10 441
Produits intermédiaires et finis	17 561	16 411
Marchandises	123	150
Valeur brute	39 670	35 608
Provisions pour dépréciation	(4 628)	(4 047)
Valeur nette	35 042	31 561

3.4 Créances clients

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Créances clients	79 036	73 146
Provisions pour dépréciation	(635)	(1 365)
Valeur nette	78 401	71 781

3.5 Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Créances Groupe	659	2 263
Créances hors Groupe	4 247	7 551
Valeur brute	4 906	9 814
Prov. Dépréciation	(507)	(507)
Valeur nette	4 399	9 307

3.6 Disponibilités et valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Disponibilités	10 377	10 939
Valeur nette	10 377	10 939

3.7 Echéances des créances et des dettes

Les créances sont exigibles à moins d'un an à l'exception de celles figurant sous les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	Echéances > 1 an
Créances rattachées S/ participations	19 529
Autres immobilisations financières	917
Créances clients provisionnées	635
Autres créances	507
TOTAL	21 588

Les dettes sont exigibles à un an au plus à l'exception de celles figurant sous les rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	Exigibilité 1 à 5 ans	Exigibilité > 5 ans	Total
Emprunts	17 020	-	17 020
TOTAL	17 020	-	17 020

3.8 Capitaux propres

Le capital social se compose de 2 674 104 actions de 8 euros. Il existe une action de concert au sens de l'article 233-10 du Code de commerce entre les sociétés Coutier Junior, Coutier Senior (sociétés holdings familiales contrôlées par Messieurs André, Joseph et Roger Coutier et leur famille), et Messieurs André, Joseph et Roger Coutier, qui représentent 65,80 % du capital et des droits de vote. Ces actionnaires ont passé une convention par laquelle ils ont décidé de se concerter pour mettre en œuvre une politique commune d'actionnaires vis-à-vis de la société. Cette convention a fait l'objet des déclarations réglementaires auprès des autorités de tutelle qui en ont assuré la publicité (Avis SBF n° 94-2365 du 29 juillet 1994). La durée de ce pacte d'actionnaires est de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de cinq ans chacune à moins que l'une des parties ne mette fin à son engagement avant l'expiration de la période. Les membres restant dans le pacte continueraient, dans ce cas, à être tenus par les obligations qui en résultent.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2006 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants
Capitaux propres au 31/12/2005	73 183
Distribution de dividendes	(2 674)
Résultat de l'exercice	5 199
Mouvements sur les provisions réglementées	(315)
TOTAL	75 393

3.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, qui correspondent notamment aux litiges en cours avec les tiers, aux mesures de licenciement, aux pertes latentes de change, s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2005	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	31.12.2006
Provisions pour litiges	2 313	3 148	774	765	3 922
Provisions pour charges	-	475	-	-	475
Provisions pour pertes de change	4	82	4	-	82
Total	2 317	3 705	778	765	4 479

3.10 Dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Dettes Groupe	10 801	11 347
Dettes hors Groupe :		
- Emprunts	23 281	19 492
- Intérêts à payer	115	182
- Participation	41	41
Total	34 238	31 062

3.11 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Organismes sociaux	5 669	5 852
Personnel	5 075	5 073
Etat (T.V.A., IS, etc.)	2 350	2 434
Avances et acomptes reçus	5 309	1 684
Autres dettes, charges à payer	2 870	3 105
Associés, dividendes à payer	-	2 674
Total	21 273	20 822

3.12 Entreprises liées

Les principaux postes au bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Créances rattachées à des participations	19 529	15 172
Clients et comptes rattachés	13 714	14 160
Fournisseurs et comptes rattachés	16 300	16 293
Autres créances	659	2 263
Emprunts et dettes financières	10 801	11 347
Autres dettes	169	-

3.13 Comptes rattachés

Les produits à recevoir sont principalement constitués d'avoires fournisseurs pour 484 milliers d'euros (409 milliers d'euros en 2005) et de factures à établir pour 5 306 milliers d'euros (4 174 milliers d'euros en 2005). Les charges à payer concernent principalement des factures non parvenues pour 10 659 milliers d'euros (12 933 milliers d'euros en 2005), des avoires à établir pour 2 803 milliers d'euros (2 812 milliers d'euros en 2005) et des dettes fiscales et sociales pour 7 542 milliers d'euros (7 866 milliers d'euros en 2005).

3.14 Effets de commerce

Les créances clients comprennent un montant de 21 778 milliers d'euros (17 869 milliers d'euros en 2005) correspondant à des effets reçus non échus et non escomptés. Les dettes fournisseurs comprennent des effets à payer pour un montant de 36 353 milliers d'euros (35 307 milliers d'euros en 2005).

IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Produits et charges avec les entreprises liées

Les ventes à des entreprises liées se sont élevées à 30 430 milliers d'euros (30 404 milliers d'euros en 2005).

Les achats auprès des entreprises liées ont représenté 43 723 milliers d'euros (31 412 milliers d'euros en 2005).

Les produits financiers avec des entreprises liées se sont élevés à 620 milliers d'euros (340 milliers d'euros en 2005) (hors produits de participation et reprises sur provisions qui sont détaillés au paragraphe 4.3).

Les charges financières avec des entreprises liées se sont élevées à 411 milliers d'euros (452 milliers d'euros en 2005) (hors abandons de créances et dotations aux provisions qui sont détaillés au paragraphe 4.3).

4.2 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en France représente 213,1 millions d'euros, soit 67,6% du chiffre d'affaires total (71,7 % en 2005). Le chiffre d'affaires export représente 102,1 millions d'euros, soit 32,4% du chiffre d'affaires total (28,3 % en 2005).

4.3 Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Produits des participations	817	6 703
Différences nettes de change	(36)	(113)
Dotations nettes aux provisions	(967)	(4 619)
Abandons de créances	(1 711)	(1 265)
Intérêts financiers et autres charges financières (nets)	(1 480)	(1 423)
Total	(3 377)	(717)

Les dotations aux provisions sur les titres de participation s'élèvent à 495 milliers d'euros (3 157 milliers d'euros en 2005). Par contre, il a été procédé à des reprises sur provisions sur les titres de la filiale chinoise pour un montant de 1 290 milliers d'euros.

Les dotations aux provisions sur créances rattachées à des participations s'élèvent à 2 170 milliers d'euros et concernent principalement les filiales roumaine, mexicaine et argentine. Des reprises ont été enregistrées sur l'exercice pour 494 milliers d'euros. Celles-ci concernent les filiales brésilienne et italienne.

4.4 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31.12.2006	31.12.2005
Amortissements et provisions (nets)	680	898
Cessions nettes d'actifs	(106)	(69)
Autres produits (charges)	20	435
Total	594	1 264

4.5 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat net après impôt
Résultat courant (et participation)	5 616	(810)	4 806
Résultat exceptionnel	594	(201)	393
Résultat comptable	6 210	(1 011)	5 199

4.6 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un accroissement fiscal futur de 7 188 milliers d'euros (7 332 milliers d'euros en 2005), sur la base d'un taux d'imposition de 33,33 %.

V AUTRES INFORMATIONS

5.1 Retraite

Le montant cumulé des engagements liés aux indemnités de départ en retraite non provisionnées à la clôture de l'exercice, s'élève à 3 731 milliers d'euros. Les hypothèses de calcul sont précisées dans la note 2.7 ci-dessus.

5.2 Crédits-bails

La valeur d'origine des immobilisations acquises en crédit-bail s'élève à 26 044 milliers d'euros et leur valeur nette s'élèverait à 5 259 milliers d'euros si elles avaient été acquises en pleine propriété et amorties. L'échéancier des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Montants
A un an au plus	583
A plus d'un an et cinq ans au plus	1 017
A plus de cinq ans	-

Les redevances payées au cours de l'exercice s'élèvent à 978 milliers d'euros.

5.3 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société MGI COUTIER SA sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés du groupe MGI COUTIER.

5.4 Autres engagements financiers

Au 31 décembre 2006, les autres engagements au profit d'organismes financiers s'analysent comme suit :

✓ 20 550 milliers d'euros au titre des cautions accordées (20 390 milliers d'euros en 2005),

✓ 1 220 milliers d'euros au titre d'hypothèques ou de nantissements d'actifs à caractère financier (ce montant étant déjà inclus dans les dettes financières) (3 506 milliers d'euros en 2005),

✓ 19 289 milliers d'euros au titre des effets faisant l'objet d'un escompte en compte au 31 décembre 2006 (27 221 milliers d'euros en 2005).

Par ailleurs, la société MGI COUTIER SA a pris l'engagement de porter sa participation dans la société EPPL jusqu'à concurrence de 50% du capital contre 30% à fin décembre 2006. Cette prise de participation supplémentaire doit être réalisée au plus tard le 31 décembre 2007 et générer un décaissement pour MGI COUTIER SA de 295 milliers d'euros.

5.5 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire s'élèvent au total à 1 070 266 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (1 072 025 euros en 2005).

Le montant total des rémunérations et jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance s'élève au total à 232 135 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 (237 585 euros en 2005).

5.6 Effectif moyen

	2006	2005
Cadres	330	354
ETAM	873	943
Ouvriers	1 189	1 321
Total	2 392	2 618

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales) (en euros sauf mention contraire)

EXERCICES CONCERNES	Du 1 01 02	Du 1 01 03	Du 1 01 04	Du 1 01 05	Du 1 01 06
NATURE DES INDICATIONS	au 31 12 02	au 31 12 03	au 31 12 04	au 31 12 05	au 31 12 06
✓ Capital en fin d'exercice					
a) Capital social en francs	-	-	-	-	-
Capital social en euros	21 392 832	21 392 832	21 392 832	21 392 832	21 392 832
b) Actions existantes					
- nombre	2 674 104	2 674 104	2 674 104	2 674 104	2 674 104
- valeur nominale des actions en francs	-	-	-	-	-
- valeur nominale des actions en euros	8	8	8	8	8
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	36 000	36 000	36 000
✓ Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	404 223 721	374 025 008	357 236 339	325 414 034	315 250 097
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	14 432 969	24 227 527	28 080 822	18 452 053	17 056 212
c) Impôts sur les bénéficiaires	590 282	4 565 762	6 528 138	613 984	1 011 377
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	1 433 997	2 277 253	-	69 682
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	-6 702 621	7 372 341	15 387 023	7 844 207	5 199 310
f) Résultat distribué	-	5 348 208	5 348 208	5 348 208	3 476 335*
✓ Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	5,18	6,82	7,21	6,67	6,38
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortiss. et provisions	-2,51	2,76	5,75	2,93	1,94
c) Dividende net attribué à chaque action	-	2,00	2,00	2,00	1,30*
✓ Personnel					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	2 866	2 859	2 788	2 618	2 392
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	63 031 302	63 865 804	66 185 216	64 983 184	62 424 160
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	23 804 729	24 377 868	24 917 232	22 852 401	20 461 932

* Il s'agit ici de la distribution de dividende que le Directoire proposera à l'Assemblée Générale de juin 2007

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2006

Orfis

149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

Le Premium
131 boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la société MGI COUTIER SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

✓ Comme indiqué dans la note 2.2 c) de l'annexe, la société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation qu'elle détient, lorsque la valeur d'utilité de ces titres est inférieure à leur coût d'acquisition. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des évaluations retenues à la clôture de l'exercice.

✓ Votre société constitue des provisions pour couvrir les litiges connus, tels que décrits en note 2.6 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques ainsi que sur l'examen des dossiers significatifs recensés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

✓ la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

✓ la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Villeurbanne, le 1er juin 2007

Les commissaires aux comptes

Orfis
Michel Champetier

Mazars
Frédéric Maurel

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*sur les conventions
et engagements réglementés
Exercice clos le 31 décembre 2006*

Orfis

149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

Mazars

Le Premium
131 boulevard Stalingrad
69624 Villeurbanne cedex

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les conventions conclues au cours de l'exercice sont présentées dans la partie I.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Ces conventions sont présentées dans la partie II.

Fait à Villeurbanne, le 1er juin 2007

Les commissaires aux comptes

Orfis Baker Tilly SA
Michel Champetier

Mazars
Frédéric Maurel

1 CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Avec MGI COUTIER ITALIA, la filiale italienne de MGI COUTIER SA

Abandon de créances

Membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire intéressés :

Messieurs André Coutier, Henri Taborin et Roger Coutier

Objet et nature :

Octroi par votre société d'un abandon de créances à sa filiale MGI COUTIER ITALIA

Modalités :

La charge financière comptabilisée au titre de cet abandon de créances sur l'exercice 2006 s'élève au total à 900 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2006.

1.2 Avec MGI COUTIER BRASIL, la filiale brésilienne de MGI COUTIER SA

Abandon de créances

Membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire intéressés :

Messieurs André Coutier, Henri Taborin, Roger Coutier, Jean-Louis Thomasset, Joseph Coutier, Paul Deguerry, Bertrand Millet, Jean-Claude Seve, Société COUTIER JUNIOR SA

Objet et nature :

Octroi par votre société d'un abandon de créances à sa filiale MGI COUTIER BRASIL.

Modalités :

La charge financière comptabilisée au titre de cet abandon de créances sur l'exercice 2006 s'élève au total à 810 milliers d'euros.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2006.

1.3 Avec MGI COUTIER Engineering Inde, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Transformation des dettes commerciales en dettes financières pour l'ensemble des créances et dettes commerciales intra groupe échues depuis plus d'un mois

Membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire intéressés :

Messieurs Henri Taborin et Jean-Louis Thomasset

Modalités :

Le taux d'intérêt appliqué en 2006 correspond au taux EURIBOR majoré de 0,6%.

Les produits financiers comptabilisés en application de cette convention de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 se sont élevés à 2 054 euros.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 5 décembre 2006.

2 CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avec la SCI BRAY SUD

2.1.1 Facturation d'un loyer concernant l'usine de GOURNAY

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

une charge de 95 174 euros, correspondant au loyer annuel, a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2006.

2.1.2 Rémunération des avances en compte courant sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 2 022 euros, relative aux intérêts sur compte courant, a été comptabilisée au cours de l'exercice 2006.

2.2 Avec les sociétés MGI COUTIER Argentina, Ningbo MGI COUTIER, MGI COUTIER Italia, MGI COUTIER UK, MGI COUTIER Turquie, MGI COUTIER USA, MGI COUTIER Mejico, MGI COUTIER España, MGI COUTIER Brasil, MGI COUTIER Tunisie, MGI COUTIER Roumanie

2.2.1 Facturation par MGI COUTIER d'une redevance se rapportant à la marque MGI COUTIER, sur la base de 1% du montant du chiffre d'affaires hors groupe

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2006 :

- Ningbo MGI COUTIER	48 545 euros
- MGI COUTIER Turquie	190 726 euros
- MGI COUTIER Argentine	29 454 euros
- MGI COUTIER UK	231 061 euros
- MGI COUTIER Italia	2 487 euros
- MGI COUTIER España	552 094 euros
- MGI COUTIER Mejico	27 119 euros
- MGI COUTIER Brasil	121 603 euros
- MGI COUTIER Tunisie	1 200 euros
- MGI COUTIER Roumanie	16 106 euros

2.2.2 Facturation par MGI COUTIER des frais de recherche calculés sur la base de 0,5% du chiffre d'affaires hors Groupe

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2006 :

- Ningbo MGI COUTIER	22 693 euros
- MGI COUTIER Turquie	59 196 euros
- MGI COUTIER Argentine	10 044 euros
- MGI COUTIER Italia	587 euros
- MGI COUTIER España	62 086 euros
- MGI COUTIER UK	115 816 euros
- MGI COUTIER Mejico	11 110 euros
- MGI COUTIER Brasil	57 108 euros
- MGI COUTIER Tunisie	600 euros
- MGI COUTIER Roumanie	3 336 euros

2.2.3 Facturation par MGI COUTIER d'une redevance relative aux frais de mandats correspondant à 1,6% ou 2,2% des ventes

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Le taux de redevance est passé de 2,3% à 2,2% (pour les filiales étrangères utilisant l'outil informatique SAP) entre 2005 et 2006 :

1,6% pour les filiales étrangères n'utilisant pas SAP,
2,2% pour les filiales étrangères utilisant SAP.

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2006 :

- Ningbo MGI COUTIER	88 951 euros
- MGI COUTIER Turquie	435 890 euros
- MGI COUTIER Argentine	53 091 euros
- MGI COUTIER UK	521 141 euros
- MGI COUTIER Italia	4 067 euros
- MGI COUTIER España	1 295 843 euros
- MGI COUTIER Mejico	43 390 euros
- MGI COUTIER Brasil	194 565 euros
- MGI COUTIER Tunisie	673 053 euros
- MGI COUTIER Roumanie	32 001 euros

2.2.4 Facturation par MGI COUTIER de frais de prestations d'études et développement au coût réel payé cash ou à défaut à hauteur de 4% du chiffre d'affaires spécifique (chiffre d'affaires réalisé par les filiales et se rapportant aux outillages/pièces développés en France)

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Les produits suivants ont été comptabilisés à ce titre sur l'exercice 2006 :

- Ningbo MGI COUTIER	- euros
- MGI COUTIER Turquie	668 144 euros
- MGI COUTIER Argentine	107 236 euros
- MGI COUTIER UK	691 297 euros
- MGI COUTIER Italia	3 813 euros
- MGI COUTIER España	983 655 euros
- MGI COUTIER Mejico	71 516 euros
- MGI COUTIER Brasil	333 170 euros

2.3 Avec les sociétés MGI COUTIER Argentina, MGI COUTIER Turquie, MGI COUTIER UK, MGI COUTIER Italia, MGI COUTIER España, MGI COUTIER Mejico, MGI COUTIER Tunisie, Ningbo MGI COUTIER, MGI COUTIER USA Inc, MGI COUTIER Brasil, MEIPL, MGI COUTIER Roumanie

2.3.1 Transformation des dettes commerciales en dettes financières pour l'ensemble des créances et dettes commerciales intra groupe échues depuis plus d'un mois
Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Le taux d'intérêt appliqué en 2006 correspond au taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Les charges et produits financiers suivants ont été comptabilisés en application de ces conventions de trésorerie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

(en euros)	Charges Financières	Produits Financiers
- MGI COUTIER España	288 413	
- MGI COUTIER Italia		21 198
- MGI COUTIER UK	68 596	
- MGI COUTIER Argentina		59 581
- Ningbo MGI COUTIER		50 893
- MGI COUTIER Turquie		55 033
- MGI COUTIER Tunisie		30 096
- MGI COUTIER Mejico		176 927
- MGI COUTIER Brasil		186 443
- MGI COUTIER Roumanie		61 560

2.4 Avec MEIPL, la filiale indienne de MGI COUTIER SA

Facturation de Royalties

Objet et nature :

Refacturation de royalties faisant suite au transfert de savoir-faire portant sur les produits « conduits en carburant », ainsi qu'aux activités de conseil dans les domaines

suivants : finance, juridique, développement industriel, achats, DSI, qualité, marketing, développement commerce international

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Facturation par votre société de royalties calculés sur la base du « Net selling price » des produits vendus par la filiale MEIPL. Les taux suivants ont été appliqués pour calculer les royalties :

✓ 0,95% sur la base du « Base Domestic Turnover »

✓ 2,85% sur la base du « New Domestic Turnover »

✓ 4,00% sur la base du « Export Turnover ».

Les produits comptabilisés sur l'exercice 2006 s'élèvent au total à 73 851 euros.

2.5 Avec la société Coutier Junior SA

2.5.1 Mise à disposition d'un local et prestations d'assistance

Objet et nature :

Mise à disposition d'un local destiné à abriter le siège social. Réalisation de prestations d'assistance juridique lors de l'approbation des comptes annuels.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une produit de 1 150 euros a été comptabilisé à ce titre au cours de l'exercice 2006.

2.5.2 Convention de trésorerie

Objet et nature :

Mise en place d'une convention de trésorerie. Les sommes mises à disposition font l'objet d'une rémunération calculée sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 41 683 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2006.

2.6 Avec la société civile Coutier Senior

2.6.1 Mise à disposition d'un local et prestations d'assistance

Objet et nature :

Mise à disposition d'un local utilisé à titre de siège social de la société. Réalisation de prestations d'assistance juridique lors de l'approbation des comptes annuels.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Un produit de 383 euros a été comptabilisé à ce titre au cours de l'exercice 2006.

2.6.2 Convention de trésorerie

Objet et nature :

Mise en place d'une convention de trésorerie. Les sommes mises à disposition font l'objet d'une rémunération calculée sur la base du taux EURIBOR majoré de 0,60%.

Modalités d'exécution au cours de l'exercice :

Une charge de 12 248 euros a été comptabilisée à ce titre au cours de l'exercice 2006.

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2007

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

■ Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes, et après avoir délibéré, approuve les comptes consolidés annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

■ Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 22 779 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 7 592 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

■ Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 5 199 309,97 euros :

✓ d'une part aux actionnaires à titre de dividendes pour un montant de 3 476 335,2 euros soit un dividende net par action de 1,30 euro ; étant précisé qu'il n'y a pas eu d'acompte sur dividende de versé, soit un dividende net à verser par action de 1,30 euro, qui sera mis en paiement au siège social en juin 2007 ;

✓ d'autre part, en report à nouveau pour le solde soit un montant de 1 722 974,77 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avois fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par action en EUROS	Avoir Fiscal en EUROS
31 décembre 2003	2,00 net	Au taux en vigueur suivant les bénéficiaires
31 décembre 2004	2,00 net	selon législation en vigueur
31 décembre 2005	2,00 net	selon législation en vigueur

■ Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.225-86 et suivants du Nouveau Code de Commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

■ Cinquième résolution

L'assemblée générale constatant que les mandats de membres du Conseil de Surveillance de :

- ✓ Monsieur Joseph, François COUTIER
 - ✓ Monsieur Paul, Joseph DEGUERRY
 - ✓ La société COUTIER JUNIOR SA, représentée par son représentant permanent Mme Geneviève COUTIER
 - ✓ Monsieur Bertrand MILLET
 - ✓ Monsieur Jean-Claude SEVE
- sont arrivés à expiration et à leur terme, décide de renouveler les mandats de :

✓ Monsieur Joseph, François COUTIER demeurant à Monnetier, 01410 CHAMPFROMIER – France, né le 24 mai 1950 à CHAMPFROMIER (01), de nationalité française ;

✓ Monsieur Paul, Joseph DEGUERRY, demeurant 2 Rue Teynière à 01000 BOURG-EN-BRESSE – France, né le 6 novembre 1935 à MONTREAL LA CLUSE (01), de nationalité française ;

✓ La société COUTIER JUNIOR SA, société anonyme au capital de 39 708 000 euros, dont le siège social est situé à 01410 CHAMPFROMIER – France – immatriculée sous le numéro 395 006 398 RCS Bourg-en-Bresse en France ;

✓ Monsieur Bertrand MILLET, demeurant 37 Chemin de Montauban à 69005 LYON – France, né le 9 janvier 1948 à Lyon 6° (69), de nationalité française ;

✓ Monsieur Jean-Claude SEVE, demeurant 504 Route de Cruisseaux à 01360 BELIGNEUX – France, né le 15 février 1944 à BOURG-EN-BRESSE (01), de nationalité française, ici présents et qui déclarent accepter ces fonctions et n'être, chacun en ce qui les concerne, atteints d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptibles d'empêcher leur renouvellement de mandat,

pour une période de trois années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, à tenir dans l'année 2010.

■ Sixième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2007 à 30 500 euros.

■ Septième résolution

L'assemblée générale ordinaire annuelle confère tous pouvoirs à Monsieur André COUTIER, Président du Directoire de MGI COUTIER, avec faculté de délégation, en possession d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

■ Huitième résolution

L'assemblée générale décide de mettre à jour les statuts de la société conformément aux nouvelles dispositions issues de l'article 32 au Titre II Chapitre 1er « Améliorer la participation des salariés à la gestion de l'entreprise » de la loi N° 2006-1770 du 30/12/2006 modifiant l'article L 225-71 du Code de Commerce et en conséquence de modifier l'article 16 des statuts qui sera désormais libellé ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 16 – CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de dix huit membres au plus sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les membres, personnes physiques ou morales, sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. En cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire.

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi N° 2006-1770 du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié, un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance pourraient être élus par l'assemblée générale des actionnaires parmi les salariés actionnaires sur proposition de ces derniers pour le cas où le nombre d'actions détenues par le personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées atteindrait le seuil légal en vigueur, suivant la réglementation en vigueur.

La durée de leur mandat sera de 3 ans, toutefois il prendra fin par l'arrivée du terme ou de la rupture, pour quelque cause que ce soit, de leur contrat de travail et ils devront satisfaire aux mêmes conditions que les membres du conseil de surveillance nommés.

Aucun membre du conseil de surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les cinq autres alinéas avec leurs paragraphes de l'article 16 demeurent inchangés.

Cette modification de statuts sera transmise pour enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE 01.

■ Neuvième résolution

L'assemblée générale décide de mettre à jour les statuts de la société avec les nouvelles dispositions issues du décret N° 2006-1566 du 11 décembre 2006, ce dernier modifiant les dispositions du décret N° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, et en conséquence de modifier l'article 20 des statuts qui sera désormais libellé ainsi qu'il suit :

« ARTICLE 20 – ASSEMBLEES GENERALES

Les quatre premiers alinéas demeurent inchangés.

Le cinquième alinéa est désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« Tout actionnaire a le droit de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit d'un dépôt d'un certificat d'un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. La date avant laquelle ces formalités doivent être accomplies ne peut être antérieure de plus de trois (3) jours avant la date de réunion de l'assemblée générale.

Le reste de l'article est sans changement pour tous les alinéas suivants.

Cette modification de statuts sera transmise pour enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE 01.

■ Dixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, connaissance prise des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129 VII du Code de Commerce, et constatant que la participation des salariés de la Société et des Sociétés liées au sens de l'article L. 225.180 du Code de Commerce, représentent moins de 3 % du capital, décide de ne pas augmenter le capital social.

■ Onzième résolution

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs à Monsieur André COUTIER, Président du Directoire de MGI COUTIER, avec faculté de délégation, en possession d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.



Rapport annuel 2006 MGI COUTIER
Mise en page et impression :
Imprimerie Nouvelle Gonnet - Belley



Siège Social / Head Office

MGI COUTIER

975, route des Burgondes

01410 CHAMPFROMIER

France

Tél. : 04 50 56 98 98

Fax : 04 50 56 95 45

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 21 392 832 Euros

Immatriculée RCS 344 844 998 Bourg-en-Bresse

www.mgicoutier.fr